

Douai ville fleurie





Bienvenue à Douai !

Voilà déjà 6 ans que Douai a eu l'honneur de recevoir la 4^e fleur ! Lors du premier renouvellement, en 2020, nous étions encore en pleine épidémie de Covid. Cette année, le jury pourra circuler plus librement et découvrir tout ce que Douai a pu mettre en place ces trois dernières années. Je m'en réjouis, car nous ne sommes pas restés inactifs. Plus que jamais, la nature est au cœur du projet municipal, dans toutes ses dimensions.

En cette période où nous parlons tant de médecine, il est bon de rappeler que les deux tiers des déterminants de santé ne sont pas médicaux ! Et la nature est une composante importante de notre bien-être. Les aliments bio que nous proposons dans nos crèches, les fruits et légumes saisonniers que nous cultiverons demain pour alimenter nos cantines, où deux repas par semaine sont désormais végétariens, participent à la santé. Les arbres en ville purifient l'air, régulent sa température et son hygrométrie. Voilà pourquoi nous en plantons plusieurs centaines chaque année. La fréquentation de lieux de nature comme nos nombreux parcs nous apaise et contribue à notre équilibre mental. La marche ou le vélo en ville, enfin, dans des rues apaisées et arborées, de même que l'accès gratuit à des équipements sportifs, permettent une activité physique quotidienne gratifiante et accessible.

Mais la nature est aussi un patrimoine, au même titre que nos monuments historiques ! Douai s'enorgueillit de posséder quelques arbres rares et anciens, qui font l'objet de soins attentifs. Même ceux des jardins privés sont aujourd'hui mieux protégés par notre nouveau plan local d'urbanisme, voté en 2023, qui met en œuvre dès maintenant le zéro artificialisation nette.

Notre charte de l'arbre, écrite en 2019, donne désormais aux racines de nos 27 000 arbres la même valeur et le même statut que celui des réseaux d'eau ou d'électricité.

Si nos arbres ont droit de cité, c'est aussi le cas des animaux qui vivent à Douai, de nos abeilles aux faucons pèlerins du beffroi, en passant par les poules des écoles, les moutons de la résidence Gayant ou les chats que nous régulons par la stérilisation, avant de les relâcher.

La nature enfin participe au lien social, lorsque des enfants imaginent avec leurs enseignants une cour plus arborée, créent des carrés potagers pour notre concours annuel de printemps, ou viennent en famille planter une mini-forêt au cœur d'une cité minière. Demain, c'est notre partenariat avec le conservatoire des espaces naturels, sur sept sites, qui permettra aux riverains de s'approprier des trésors de verdure parfois trop peu connus. Je pourrais mentionner aussi le travail exemplaire de notre direction des jardins et du cadre de vie sur l'accueil de personnes en travail d'intérêt général !

Tout cela, et bien plus encore, vous est raconté dans ce livret d'accueil, qui se veut à l'image d'une ville festive, conviviale, solidaire, à taille humaine, où la nature et l'eau ne sont jamais loin. Puisse-t-il vous donner l'envie de passer du temps à explorer les trésors de Douai, avec les femmes et les hommes qui la jardinent au quotidien.

Frédéric CHÉREAU
Maire de Douai



Sommaire

Présentation de la ville	7
Une ville née de la rivière...	8
...en perpétuel mouvement...	9
...et engagée face au changement climatique	10
Plus beau mon quartier	14
Douée, la jeunesse douaisienne !	16
Plus de sport !	18
Jours de fête	20
Vous avez dit culture ?	24
Aménagement et requalification urbaine tournés vers demain : un futur repensé	35
Nouveau Plan Local d'Urbanisme	36
Moins de voitures et réduction de la vitesse	38
La piétonisation passe à la vitesse supérieure	39
Plus de vélos et de transports en commun	42
La voirie passe au vert	44
La gestion des eaux pluviales	45
La trame sombre	46
Des constructions intelligentes	48
Une équipe de spécialistes dédiée au cadre de vie	50
Les missions	52
Les moyens	53
Un patrimoine remarquable et une gestion adaptée	55
Le patrimoine horticole	56
Le patrimoine funéraire	59
Le patrimoine sportif et ludique	60
Le patrimoine arboré	61
Le patrimoine paysager	63
Les espaces naturels	68
Valorisation et transmission	73
Des rendez-vous immanquables	74
La pédagogie et la transmission aux plus jeunes	77
De nombreux partenaires	79
Douai une ville inscrite dans son territoire	83



Présentation de la ville

Une ville née de la rivière...

Si aujourd'hui la présence d'une rivière ou d'un fleuve donne à une ville une atmosphère si singulière, elle était autrefois l'assurance d'un avenir prometteur. Ainsi, à Douai, c'est le creusement d'un canal de plus de 5 km qui, en donnant naissance à la Scarpe au X^e siècle, décide du destin de la cité.

La rivière répond d'abord aux besoins d'une population grandissante mais surtout favorise le commerce des grains et du drap. La cité devient alors prospère.

Ville frontière du comté de Flandre, Douai occupe une position stratégique à la limite de l'Artois et à proximité du Hainaut. À de nombreuses reprises elle doit donc se défendre et, grâce à la Scarpe, provoque inondation des fossés et immersion des terrains alentour. Louis XIV la conquiert toutefois en 1667 et

en fait une place militaire importante, sur la deuxième ligne du « pré carré » de Vauban.

Ville de tradition universitaire et judiciaire, ce sont le XIX^e siècle et la découverte de la houille dans l'un de ses hameaux qui la métamorphosent. Le développement d'industries entraîne des aménagements de quais et de ponts-levis, ou tournants, dans la traversée de la ville. Mais cela ne suffit bientôt plus : une dérivation de la Scarpe est mise en service en 1895. Sa construction a été possible grâce au démantèlement des fortifications, qui a libéré les surfaces nécessaires à l'agrandissement de la cité ainsi qu'à la création d'espaces verts et de nouvelles voies de communication. Le paysage urbain en est transformé.



... en perpétuel mouvement ...

Aujourd'hui, riche de ce passé, Douai reste une ville de communication : à moins de 30 minutes de l'aéroport de Lille-Lesquin, le TGV la place à 1 heure de Paris ou de Bruxelles ; elle est par ailleurs toujours le deuxième port marinier de France, lequel s'inscrit dans le vaste chantier du canal Seine-Nord-Europe.

Capitale judiciaire du Nord grâce à la cour administrative d'appel, à la cour d'appel et au tribunal judiciaire, elle est aussi une ville universitaire avec la faculté de droit de l'Université d'Artois, une place militaire avec le 41^e régiment de transmissions et le 8^e régiment du matériel. L'ancienne capitale des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (entité regroupant les anciennes compagnies minières) a dû se tourner vers d'autres activités, comme la sous-traitance

automobile (SNWM), ferroviaire (Titagarh, ex-Arbel-Fauvet-Rail) et agroalimentaire. Renault, l'Imprimerie nationale, Gènes diffusion, Amazon, Kiabi ou Air liquide font partie des fleurons du territoire, qui accueillera dans les années à venir une usine de construction de batteries électriques à côté de l'emblématique usine Renault.

Au cœur d'une aire urbaine particulièrement dense, proche de Valenciennes, Cambrai, Arras et Lens, Douai forme avec Lille et les villes de l'ancien bassin minier un ensemble métropolitain de 3,8 millions d'habitants. Ville centre de Douaisis Agglo (35 communes), Douai, une des cinq sous-préfectures du Nord, compte 40 736 habitants (population totale légale au 1^{er} janvier 2020).



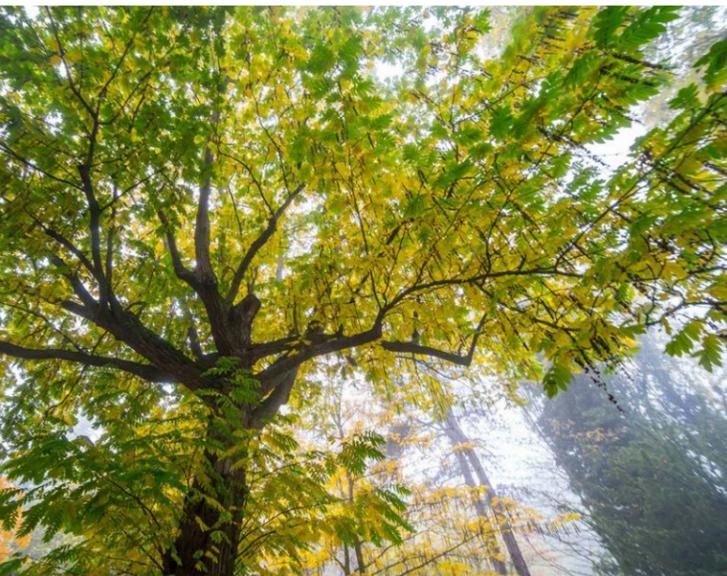
... et engagée face au changement climatique

La délibération-cadre

Fin 2020, la commune a voté un ensemble de 5 **délibérations-cadre**, fixant clairement les ambitions politiques du conseil municipal nouvellement élu. L'une est consacrée à la **transition écologique et solidaire**. Par ce texte, l'environnement et sa préservation sur le territoire douaisien est fixé comme une vraie priorité. Y sont abordées les orientations que souhaite se donner la ville de Douai en matière de transition écologique et solidaire. Cette transition n'a de sens qu'en y associant tous les acteurs locaux : habitants, élus, associations, acteurs publics et économiques.

La délibération cadre fixe trois grands objectifs :

- **lutter contre le changement climatique,**
- **protéger l'environnement et la biodiversité,**
- **préserver la santé des Douaisiens.**



NOUVEAUTÉ

Ces objectifs se traduisent dans un plan d'actions détaillé :

- végétaliser la ville,
- agir sur la propreté des espaces publics,
- valoriser et encourager les actions éco-citoyennes et favoriser la pédagogie,
- organiser des circuits courts d'approvisionnement,
- réduire la pollution atmosphérique,
- favoriser les économies d'énergie et d'autres ressources (telles que l'eau),
- inciter à la réduction de la production des déchets ménagers,
- favoriser un urbanisme circulaire en préservant le patrimoine bâti, en réhabilitant les friches et en protégeant les terres de l'étalement urbain.

Un plan-maître sur le développement d'énergies renouvelables (réseaux de chaleur, géothermie, micro-hydroélectricité, photovoltaïque...) est prévu en 2024.

Enfin, la santé est un axe majeur de cette délibération-cadre : encourager et inciter à la pratique du sport, et maintenir la bonne santé des habitants en partenariat avec les professionnels de santé.

Une délibération santé spécifique est en préparation pour le printemps 2023.

NOUVEAUTÉ

Les cours oasis



Symbole des lieux où la chaleur devient difficilement supportable en été, les cours d'écoles sont vouées à évoluer : elles sont historiquement peu plantées d'arbres et largement macadamisées. Douai fait partie des villes soucieuses du bien-être des élèves y compris pendant les temps de récréation et pauses méridiennes.

Deux écoles ont été désignées comme établissements-pilotes pour la mise en place d'une cour oasis : l'école de la Solitude à Frais-Marais et l'école Robert Mohen, résidence Gayant. Accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord (CAUE), l'équipe enseignante de la Solitude a recueilli les idées des enfants de l'école durant l'année scolaire 2020-2021 par le biais d'ateliers de réflexion sur leur cour idéale. En juin 2021, le travail des enfants a été présenté à l'ensemble des intervenants : CAUE, services départementaux de l'Éducation nationale et municipalité (élus et services techniques) mais aussi aux familles et membres du conseil de quartier.

Tels de petits urbanistes, les enfants ont ainsi pleinement contribué à améliorer leur cadre de vie scolaire. Huit projets, sous la forme de maquettes, ont été soumis aux services de la ville et la direction des Jardins et du Cadre de vie en a réalisé la synthèse et procédé à la réalisation du projet définitif : végétalisation de la cour avec création d'un îlot de fraîcheur (au sens large) compatible avec les besoins de détente, de découverte, de loisirs et de jeux collectifs.

La cour oasis est un projet novateur qui vise à s'étendre dans toutes les écoles maternelles et primaires de la ville, devant le phénomène de réchauffement climatique qui se renforce et face auquel il faut s'adapter durablement.



NOUVEAUTÉ

Electricité 100% verte

Depuis la fin des tarifs régulés de l'énergie, la commune a fait le choix de se fournir en électricité 100 % verte, pour tous ses compteurs, quelle qu'en soit la puissance. Ainsi, les fournisseurs en énergie que la ville a choisis, fournissent une électricité produite à partir d'énergie hydraulique, solaire ou éolienne. Sont alimentés par cette électricité verte, les écoles, les salles de sports, les centres sociaux, les bibliothèques, les illuminations, les animations lors des festivités et enfin, la signalisation routière.



Plan de sobriété énergétique

Douai n'a pas attendu la fin d'année 2022 et la guerre en Ukraine occasionnant une envolée des prix en électricité et en gaz pour amorcer une réflexion d'ampleur sur le gaspillage des ressources énergétiques et s'engager dans une démarche vertueuse d'économies d'énergie. Ainsi, en 8 ans, la consommation de la ville en gaz et en électricité a baissé de 20 % grâce à des actions aujourd'hui clairement identifiées et ancrées dans l'action des services de la ville : isolation des bâtiments communaux, renouvellement du parc des chaudières, système de chauffage innovant à la piscine des Glacis, consignes de chauffages rigoureuses, constructions bien isolées et à faible consommation, déploiement de la trame sombre et enfin, éclairages de Noël 100 % en Led.

En 2023, dans un contexte toujours plus tendu, consommer toujours moins et mieux en énergie est en passe de devenir le leitmotiv de la ville qui accélère ses actions dans une série de mesures-coup de poing.

Les habitants ont été sollicités et ces mesures leur ont été présentées par le biais d'un sondage en ligne disponible sur le site Internet de la ville en fin d'année 2022.



Doublage du budget de remplacement des éclairages publics en Led



Accélération des travaux d'isolation thermique, avec en priorité les écoles



Retardement de l'allumage du chauffage dans les bâtiments communaux



Baisse de 1 degré de la température de chauffe des bureaux situés dans les bâtiments communaux et de l'eau de la piscine



Recentrage des illuminations de Noël en cœur de ville



Extinction de 5 fontaines sur les 8 que compte la ville



Extinction de l'éclairage urbain de 23h15 à 05h30



Diminution ou extinction des mises en lumière de certains bâtiments de la ville



Zéro-pesticide

Les agents de la direction des Jardins et Cadre de vie ont par ailleurs été sensibilisés aux problèmes environnementaux, dont la contamination de l'eau par les pesticides. Un arrêté ministériel de 2006 sur les méthodes d'entretien des espaces verts a conduit la ville à instaurer l'année suivante un plan communal de désherbage, avec un tableau d'analyse de risque par secteurs, lieux, sols et surfaces, et à se donner les moyens de tendre vers le « zéro-pesticide ».

Dès 2008-2009, grâce à la mise en place de la gestion différenciée et de pratiques alternatives à l'utilisation de produits chimiques (développement des plantations, couvre-sol, désherbage thermique...), les produits phytosanitaires sont supprimés pour les aires de jeux, les plateaux sportifs, les cours d'écoles et les parcs.

L'année suivante, l'ensemble des zones classées à risques élevés est épargné. En 2012, ce sont les arbres et toute la production horticole qui sont concernés par la mise en place de la Protection Biologique Intégrée (PBI).

En 2016, enfin, la ville obtient le label "zéro-phyto" qui a conduit à une disparition totale des produits chimiques depuis le 1^{er} janvier 2017.



NOUVEAUTÉ

Dans le cadre de la signature en 2018 de la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", la ville a décidé, pour le nettoyage des espaces ouverts au public (les écoles, crèches, salles des fêtes...) et les bureaux administratifs, d'utiliser exclusivement des produits d'entretien biologiques. Les objectifs sont d'améliorer les conditions de travail des agents tout en préservant leur santé et de garantir une meilleure qualité de l'air pour tous.

Plus beau mon quartier

Pour être au plus près de sa population sur un territoire aux contours étirés, la ville a créé, en juin 2014, 10 conseils de quartier. Délimités principalement en fonction de particularités géographiques, ils ont pour objectif de rendre les habitants acteurs de leur quartier, en leur permettant à la fois d'être force de proposition et de participer à la mise en œuvre ou à l'évaluation des projets.

La création d'une place centrale dans le quartier du faubourg de Béthune illustre cette démarche de concertation des habitants, conseils de quartier, élus et services de la ville pour donner forme à cet aménagement voulu par la population qui accueille un marché hebdomadaire, le cirque du Nouvel an et constitue un nouvel espace convivial.

Ces lieux d'échange et d'information créent une dynamique avec l'ensemble des associations qui animent les quartiers grâce à différents dispositifs, comme le Contrat de ville, le fonds d'animation pour les quartiers (FAQ), le dispositif J'aime mon quartier,... ou les appels à projets du Conseil régional Hauts-de-France (ex. : Fonds de travaux urbains).



NOUVEAUTÉ

Afin de préserver la qualité de l'air et la santé des plus jeunes, la ville de Douai a décidé, en fin d'année 2022, d'interdire aux parents de fumer aux alentours des écoles maternelles et primaires, dans un rayon de 50 m autour des entrées.

Cette démarche initiée avec le mois sans tabac répond à la demande de nombreux parents d'élèves et du conseil municipal des enfants.

ESPACE SANS TABAC

Les espaces sans tabac contribuent à :

- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incandescences.
- Éliminer l'exposition au tabagisme passif notamment des enfants.
- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac.



Douée, la jeunesse douaisienne !



NOUVEAUTÉ

La jeunesse fait l'objet de toutes les attentions à Douai. En effet, au terme d'une candidature ayant mis en avant une stratégie ambitieuse et efficace au profit de ses quartiers d'habitat social, présentant des dysfonctionnements urbains importants et des enjeux de mixité scolaire (Frais-Marais, Dorignies et résidence Gayant), le territoire Douai-Waziers a obtenu en 2022 le prestigieux label **Cité Éducative**. La Cité éducative Douai-Waziers ainsi constituée fait partie des 32 cités éducatives que compte la région Hauts-de-France. L'objectif de cette démarche, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Cohésion sociale et des Territoires, est d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative et les autres acteurs locaux (région, département, CAF, service de l'État, services municipaux, associations locales, parents et réseaux familiaux, bénévoles volontaires).

4 400 jeunes de 0 à 25 ans sont concernés dont 3 300 à Douai même. 60 projets ont déjà été recensés, dont 17 ont été déjà réalisés.

Le musée de La Chartreuse a, par exemple, accueilli une classe de terminale d'un lycée professionnel de Douai pour un projet de photographie de chorégraphies entre les œuvres de la Chapelle. L'occasion a été donnée aux élèves de découvrir un lieu culturel, une technique de prise de vue et ses outils, d'échanger avec des professionnels de la photographie, de la vidéo et de la danse. Les photos les plus réussies ont été exposées en centre-ville, sur les vitrines de certains commerces, rue de Bellain.



Les plus jeunes sont également actifs dans la vie de la cité, puisque, depuis janvier 2020, fonctionne un **conseil municipal des enfants (CME)** constitué de 36 enfants scolarisés en CM1 et CM2 dans 17 écoles primaires publiques comme privées de la ville, élus par tous les enfants du CP au CM2, à parité fille-garçon. Ce conseil municipal permet aux plus jeunes d'apprendre à s'exprimer, à formuler leurs idées et à proposer des projets à la municipalité. Plus qu'un cours d'éducation civique, cette instance toute nouvelle à Douai permet de goûter à l'engagement citoyen et peut-être de trouver une vocation. A noter, leur visite du Sénat le 8 février 2023 laquelle leur a donné l'occasion de visiter une institution emblématique de notre République et de rencontrer non seulement le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, mais aussi les sénateurs de notre département : Valérie Létard, Olivier Henno, Patrick Kanner, Eric Bocquet.



Le 11 septembre 2022, à l'occasion du 80^e anniversaire de la rafle du 11 septembre 1942, treize Stolpersteine ont été posés dans les rues de Douai. Ils marquent l'emplacement des domiciles où habitaient treize Douaisiens de tous âges, rafles, déportés et tués par les nazis. Parce qu'ils étaient juifs.

Ces "pavés sur lesquels on trébuche" ont été sculptés par l'Allemand Gunther Demnig qui en a déjà posés plus de 90 000 dans 26 pays d'Europe. Sont gravés, dans le laiton, le nom et le sort de chacun des déportés. Cette pose est l'aboutissement d'un travail de recherche dans les archives et de rédaction mené par une classe de première d'histoire au lycée Châtelet. Un bel exemple de travail de mémoire, pour ne jamais oublier.

NOUVEAUTÉ

Plus ludique, la **Journée de la jeunesse** rassemble tous les mois d'octobre, pour un samedi complet de divertissement et d'amusement, les jeunes Douaisiens âgés de 11 à 17 ans domiciliés ou scolarisés à Douai. A eux, de 10h à 18h, jeux et animations divers et variés. Il y en a pour tous les goûts : structures gonflables, babyfoot géant, rodéo mécanique, plateaux de rugby, de foot free-style, et de volley-ball, jeux vidéo, jeux de société...

Les tout-petits ne sont pas en reste. Sous l'égide de la direction Education, enfance et jeunesse, sont organisées tous les ans les **Journées de la petite enfance**. Lors de ces 3 jours, les visiteurs, adultes comme enfants, peuvent passer du temps aux ateliers, aux conférences, aux stands, aux espaces de jeux mis à leur disposition par les partenaires et acteurs de cette manifestation.





La ville propose plusieurs rendez-vous locaux devenus quasi incontournables et aujourd'hui bien ancrés dans le calendrier douaisien.

Les Boucles de Gayant pédestres

Événement sportif labélisé au niveau national qui réunit chaque année plus de 3000 athlètes à travers les rues de Douai.

Le Raid Famille

Organisé à l'occasion de l'ouverture du parc de loisirs Jacques Vernier, enchaînement d'épreuves sportives (canoë, disc golf, tir à l'arc, course d'orientation...).

Le Trail urbain

Course ou marche en soirée permettant de découvrir le patrimoine de la ville avec animations sur le parcours (cracheurs de feu, natation synchronisée à la piscine, danseurs de salon à l'hôtel de ville, concert au Conservatoire...).

Les Boucles de Gayant cyclistes

Organisées dans le cadre des « Avant Gayant », proposent trois formules de randonnées différentes : cyclotouristes, VTT et pédestres. Événement ouvert à tous, dès 2 ans, grâce à l'installation d'un plateau d'initiation sécurisé.

Les Boucles de Gayant aquatiques

Organisées en mars à la piscine des Glacis, cette manifestation ouverte à tous propose 4 distances de nage, 50 m, 150 m, 500 m et 1000 m.

La Fête du Sport

Événement qui rassemble tous les ans, en septembre, depuis 2017, tous les Douaisiens avides de challenge et de découvertes. Se retrouvent ainsi au stade Demeny et à la piscine des Glacis les habitants à la recherche d'une nouvelle activité sportive et une trentaine d'associations sportives à la recherche de nouveaux adhérents. Pour ce faire, sont organisées des animations, des démonstrations, des jeux et des quizz.



Plus de sport !

Les Douaisiens, toutes générations confondues, ont de multiples occasions de faire du sport. Difficile, en effet, de ne pas trouver son bonheur dans les activités offertes par les écoles, collèges et lycées, les quelques 75 associations - pour 55 disciplines -, les centres sociaux, la Maison des Jeunes et de la Culture, les établissements de santé comme Plateforme Santé du Douais, et les offres des piscines municipales... Ainsi, plus de 10 000 licenciés s'adonnent donc plus ou moins régulièrement à une activité physique à Douai.

Sport et santé sont intimement liés. La municipalité a donc mis en place en 2016 le dispositif Sport-Santé sur ordonnance, consistant à permettre une pratique physique régulière adaptée à l'état de santé des malades chroniques dans un but à la fois thérapeutique et social. Douai est ainsi la 25^e ville de France à avoir adopté cette démarche permettant à ses habitants de préserver leur capital-santé. Elle a rejoint le Réseau National des Villes Sport Santé sur Ordonnance.

Les Douaisiens et les Douaisiennes pratiquent de plus en plus d'activités en extérieur. La pratique sportive n'échappe pas à cette règle puisque 2/3 des activités physiques se pratiquent de manière autonome dans nos espaces publics. Partant de ce constat, la ville de Douai mène une politique d'accès au sport pour tous en créant des stations multisports sur le territoire (notamment une au parc Jacques Vernier et une à la résidence Gayant) et en donnant la possibilité au plus grand nombre d'accéder librement sur le midi aux vestiaires de

certaines installations sportives. Cette offre permet la pratique libre en extérieur de manière autonome et/ou spontanée et répond à des aspirations de liberté, d'épanouissement ou de performance personnelle et collective.

Gageons que le fait que Douai soit plateforme d'entraînement pour les JO de Paris 2024, notamment pour l'escrime et le hockey sur gazon incite les Douaisiens à faire toujours plus de sport.

Jours de fête



Gayant

De toutes les manifestations organisées à Douai, les plus connues sont sans nul doute les traditionnelles Fêtes de Gayant, en juillet. Pour rien au monde, les Douaisiens ne manqueraient la sortie de la famille Gayant (les géants tutélaires de la ville depuis le XVI^e siècle, classés en 2005 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité). Monsieur Gayant, son épouse Marie Cagenon, et leurs trois enfants Fillon, Jacquot et Binbin déambulent dans les rues et attirent des milliers de visiteurs, Douaisiens ou non. S'associent à ce cortège du dimanche les plus grandes compagnies des arts de la rue (20 compagnies soit 300 participants).



En juin ont lieu les prémices des Fêtes de Gayant, rappelant aux Douaisiens l'approche imminente de cette fête tant attendue le reste de l'année.

Les avant-Gayant

Des animations en tous genres font vibrer la ville tout au long du mois de juin et annoncent les festivités estivales. Parmi elles, la fête de la musique met à l'honneur des groupes musicaux de style variés qui se produisent dans le centre et sur trois places.



Le festival des Binbins

Il s'agit d'un ensemble de spectacles entièrement gratuit à destination des plus jeunes. Durant trois jours, compagnies professionnelles et structures locales présentent des spectacles de marionnettes, clowns, contes, manèges sur la place du Marché-aux-poissons, la place Saint-Amé et au jardin de la Fonderie.



Douai d'hiver

Il marque, lui, l'arrivée des fêtes de fin d'année et invite le public à vivre des instants magiques en famille autour d'activités de patinoire (désormais à roulettes pour les économies d'eau et d'énergie), luge, lumières décalées, le tout rythmé par de très nombreux spectacles...



Le cirque du Nouvel an

Il offre chaque année, en décembre et janvier, à 10 000 Douaisiens, la possibilité d'assister gratuitement à 8 représentations itinérantes données dans différents quartiers de la ville.



Fêtes de la batellerie

Enfin, le 1^{er} mai, depuis 1973, ont lieu au hameau de Dorignies, le 2^e port mariner de France après Conflans-Sainte-Honorine, les Fêtes de la batellerie et de la voie d'eau. Sont rassemblées pour la circonstance de nombreuses péniches pavoisées.

Une messe en plein air, appelée "le pardon de la Batellerie" et célébrée sur une péniche, donne le coup d'envoi de ces fêtes.



De plus, tout au long de l'année, les Douaisiens peuvent se rendre dans les 10 salles du cinéma Majestic, au cinéma d'art et d'essai Paul Desmarests de l'Hippodrome.

Gayant-Expo, la plus grande salle d'exposition au nord de Paris, accueille de nombreux concerts (Indochine, Mylène Farmer, Sardou, Johnny Halliday s'y sont déjà produits), comédies musicales et spectacles, divers salons et congrès (congrès des maires du Nord, salon du mariage, salon du véhicule de loisirs). La foire exposition régionale de Douai et les Puces du Nord restent néanmoins les deux événements significatifs accueillis dans cette infrastructure qui dispose de trois halls respectivement de 7 500 m², de 5 400 m² et de 3 000 m². 13 000 spectateurs peuvent s'y presser et 3 200 places de parkings sont à disposition.

NOUVEAUTÉ



Depuis 2021, à la fin du mois d'août, le parc Jacques Vernier accueille le **festival Plein Air**, festival de musique électro, house et techno qui ravit les amateurs. Aux manettes, l'association *Production du Jardin* garantit le succès de ce rendez-vous annuel en conviant des artistes reconnus sur la scène nationale et internationale. La fête, c'est bien, mais dans le respect de son environnement, c'est encore mieux ! C'est pourquoi ce festival s'est engagé dans une démarche active de réduction de son empreinte carbone : menu vegan, tri des déchets contrôlé par une brigade verte, distribution de cendriers de poche, toilettes sèches pour revalorisation en biogaz, utilisation de biocarburant...

Vous avez dit culture ?



Une cité au si riche passé et aux traditions si bien ancrées ne peut qu'être une ville de culture. Les acteurs culturels, institutionnels ou non, y sont donc extrêmement nombreux.

Le musée de la Chartreuse

Installé depuis 1958 dans l'ancien couvent des Chartreux, il est classé Musée de France et peut s'enorgueillir d'une des plus belles collections de la région Hauts-de-France, du XV^e siècle à nos jours. Depuis sa constitution à partir des saisies révolutionnaires, il s'est enrichi de dons (Bellegambe, Jean de Bologne...), d'achats (Véronèse, Greuze, Pissarro, Bonnard...), de dépôts de l'État (Maître de la Manne, Corot). A souligner la présence en son cloître, de l'installation de Buren *La Cabane rouge aux miroirs*, œuvre d'art contemporaine acquise par la ville en 2006. Douai a en outre vu naître de nombreux artistes, tels Bellegambe, Bologne, Bra, Cross, Labisse... Des travaux significatifs y ont été menés ces dernières années : ses toitures ont fait l'objet d'un plan pluriannuel de réfection.



Le Conservatoire à Rayonnement Régional Victor Gallois

S'il dispense un enseignement de grande qualité aux amateurs, le CRR prépare également ses étudiants à l'entrée dans les meilleurs établissements supérieurs français et étrangers. Avec ses départements d'art dramatique et de danse, c'est un fleuron de la culture douaisienne. Son auditorium Henri-Dutilleux, à l'acoustique remarquable, accueille les concerts de Musique à Douai, de l'Orchestre de Douai et du Douai Brass Band, qui a été élu champion de France en 2019.



Le CRR est un des trois seuls à ce niveau de classement dans la région, avec ceux de Lille et d'Amiens.



Les Archives municipales

Il s'agit d'un des plus prestigieux services d'archives de la région par la richesse et l'importance de ses fonds, notamment par leur collection de 35 000 chirographes, dont 6 000 contrats de mariage du XIII^e au XVII^e siècle, que de nombreux chercheurs étrangers viennent régulièrement consulter dans sa très belle salle de lecture.





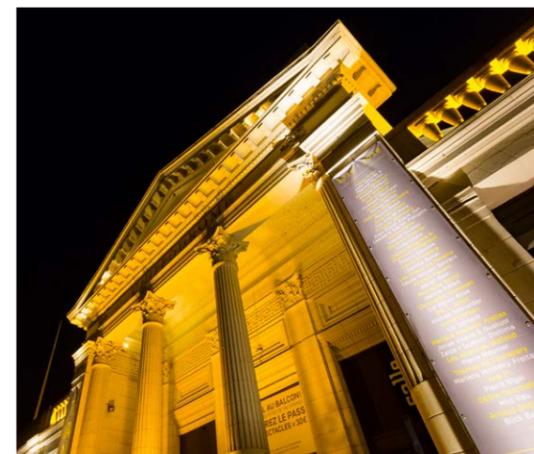
La Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore

Créée en 1767 pour accueillir la bibliothèque confisquée aux Jésuites, elle s'est ensuite notamment enrichie des saisies révolutionnaires. Ses 2000 manuscrits, ses enluminures exceptionnelles, ses 300 incunables, dont la célèbre Bible dite de Douai, ainsi que l'abondante correspondance de la poétesse douaisienne Marceline Desbordes-Valmore en font un établissement hors du commun. La lecture publique est aussi présente dans les quartiers dotés eux aussi de bibliothèques annexes : la Péniche, la Micheline et la Berlinie dont les noms évoquent l'histoire de la ville et de ses quartiers (la batellerie sur la Scarpe, les chemins de fer avec la cité des cheminots et le passé minier de la ville).



Le théâtre à l'italienne de 1785

Édifié en 1785, il est typique des théâtres dits à l'italienne. Il accueille dans un écrin entièrement rénové de nombreux spectacles, dont certaines pièces enregistrées pour la télévision. Restauré à l'identique en 2006-2007, il est régulièrement le cadre de tournage de films. En septembre dernier, il a levé le rideau sur sa 237^e saison théâtrale.



Tandem Douai-Arras

Né du rapprochement de L'Hippodrome (scène nationale) de Douai et du Théâtre d'Arras, Tandem soutient la jeune création et favorise le croisement des arts, par exemple lors de la manifestation Happy EnD qui investit différents lieux des deux villes avec concerts, théâtre, danse, arts du cirque, magie...

Musée-parc archéologique Arkéos

Le musée, dont les collections sont en grande partie constituées du résultat de fouilles préventives, retrace l'évolution du Douaisis et de l'Ostrevent depuis le Paléolithique. Dans le parc, auquel on accède par une passerelle enjambant la Scarpe, ont été reconstitués un portus, un ensemble carolingien avec église, cloître, jardin médiéval, une motte féodale et son donjon entouré d'un large fossé en eau.

Le planétarium "Orionis"

À proximité d'Arkéos, ce tout nouvel équipement à l'architecture originale en forme d'ellipse, a pour objectif de vulgariser notre système solaire, par le biais notamment d'un observatoire dont la gestion sera assurée par le club d'astronomie de la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC) de Douai. Cet équipement scientifique sera inauguré dans quelques semaines.



Le patrimoine écrit sera aussi bien représenté avec la construction prochaine du **musée du livre ancien et de l'estampe**. L'actuel atelier du livre d'art et de l'estampe, installé à Aubry près de l'Imprimerie nationale va entamer sa mue et déménager sur le futur site d'EuraDouai dans un bâtiment de 5 700 m². Son ouverture prévue en 2026 permettra de mettre en lumière les belles collections patrimoniales qui y sont conservées : 35 000 livres d'art et 750 000 poinçons

La ville compte de nombreux autres phares culturels qui ne sont qu'une partie de son exceptionnel patrimoine. Profondément attachée à son histoire, la ville a à cœur de **conserver le mieux possible les nombreux témoignages architecturaux et culturels de son riche passé.**

En premier lieu, symbole de la cité, le beffroi, dont la construction a commencé au XIV^e siècle, a été classé en 2005 au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. À l'intérieur, des dispositifs audiovisuels, scénographiques et interactifs permettent aux visiteurs de s'immerger dans le Douai du Moyen-Age.

L'hôtel de La Tramerie, construit en 1649, témoigne du baroque flamand, avec l'encadrement à ressauts de ses fenêtres géminées, son soubassement en grès et sa toiture en ardoise. La façade classée de ce bâtiment a été restaurée ces dernières années.

Des travaux similaires ont d'ailleurs valu à deux reprises à la ville l'obtention des Rubans du Patrimoine. En 2000, a été récompensée la restauration de **l'hôtel d'Aoust**, hôtel particulier du XVIII^e siècle et aujourd'hui siège de la cour administrative d'appel. Il doit à sa façade, à sa cour d'honneur pavée et à son architecture rocaille d'avoir été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1947. En 2008 ce même prix fut décerné pour le **théâtre municipal**.





La collégiale Saint-Pierre

La collégiale a été construite au XVIII^e siècle et allie le style gothique flamand au classicisme des XVII^e et XVIII^e siècles. Cet écrin, monument historique, renferme de nombreuses œuvres d'art classées elles aussi. Depuis 2009, dans le cadre d'une opération globale de longue haleine, ont été restaurés les toitures, les façades et vitraux.

En 2019, à l'occasion de la restauration des baies vitrées de la chapelle Notre-Dame des Miracles, un parcours muséographique a été réalisé afin de mettre en valeur les œuvres d'art majeures qui sont conservées dans la nef, le transept, les chapelles latérales et la chapelle du dôme.

Sept panneaux pédagogiques permettent ainsi au visiteur d'appréhender au mieux tous les trésors incontournables de la collégiale, qu'il s'agisse de tableaux, de sculptures, des orgues, des vitraux et du mobilier liturgique.

La ville de Douai, aux 36 bâtiments et sites classés Monuments historiques ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, veut préserver l'ensemble de son patrimoine architectural : de la très classique place du Marché-aux-Poissons du XVIII^e siècle à la faculté de droit, original projet du XX^e siècle dû à Henri Gaudin, en passant par les bâtiments Art Nouveau et Art Déco, ou les maisons du centre dont les façades sont peu à peu réhabilitées grâce à une opération spécifique d'aide à la restauration (périmètre Croix de Douai).

“ Mieux comprendre le monde, pour mieux se comprendre. ”

NOUVEAUTÉ

La culture à Douai ne passe pas uniquement par ses établissements culturels et son patrimoine bâti classé. En 2021, Douai a été choisie pour accueillir le *Festival international du grand reportage d'actualité*, connu sous le nom de FIGRA. Événement culturel majeur, il donne rendez-vous à tous les férus de documentaires de société et de grands reportages d'actualité. Les projections, de durée variable et aux thématiques diverses sont ensuite l'occasion pour le public d'échanger avec les reporters, les producteurs, les journalistes et les documentaristes qui les ont réalisées.

Des prix sont remis au meilleur reportage dans la catégorie dans laquelle il concourt (Moins de 40 minutes, Autrement vu, Terre(s) d'Histoire, Coup de pouce, Docs en région, Avant-Première). Les récompenses sont remises par un journaliste français reconnu : en 2021, Nicolas Poincaré et en 2022, Tristan Waleckx. Le FIGRA trouve peu à peu son public avec 8 000 entrées en 2022. Une chose est sûre, on ne sort pas indemne d'une projection au FIGRA. Émotion garantie.





Aménagement
et requalification
urbaine tournés
vers demain :
un futur repensé

Nouveau Plan Local d'Urbanisme



Après 8 ans de travaux de révision et une importante enquête publique auprès des habitants par le biais des conseils de quartier, le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté le 17 mars 2023. Il définit la vision souhaitée pour la vie de la commune pour les 7 prochaines années.

Le plan local d'urbanisme de Douai concilie la non-extension de la ville sur les terres agricoles et naturelles avec l'amélioration de l'habitat et le renforcement de la qualité du cadre de vie. Il accompagne ainsi les nombreuses transformations engagées ces dernières années pour faire de Douai un cœur d'agglomération qui innove et attire.

Pour ce faire, le PLU valorise un patrimoine bâti et paysager exceptionnel. **Sont ainsi protégés** par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des prescriptions spécifiques **les bâtiments historiques de la ville** (Monuments, petit patrimoine, cités minières inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, cités autrichiennes...) **et les boisements remarquables** (alignements le long des voies, fonds de jardins ...).

Pour répondre aux enjeux d'une ville-centre de 40 000 habitants, il sera nécessaire de rénover et de construire environ 2 000 logements d'ici 2030.



Le PLU de Douai devient le premier du département du Nord à atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette.



Conscients des enjeux du changement climatique et de la limitation nécessaire de la consommation foncière, cet objectif sera principalement atteint par des actions de lutte contre la vacance et de reconquête des friches urbaines.

En priorisant le renouvellement urbain par rapport à l'artificialisation foncière, en protégeant les espaces de nature (parcs, jardins publics et privés...), le PLU de Douai devient le premier du département du Nord à atteindre l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN).

De manière générale, le nouveau PLU intègre de nombreuses règles pour lutter contre le changement climatique et ses effets : **préservation ou création d'îlots de fraîcheur, encouragement à la végétalisation** (façades, toitures, espaces libres), **préconisations en terme d'essences de plantation adaptées à notre climat, en terme d'efficacité énergétique et thermique des bâtiments, conception bioclimatique des constructions, protection de la ressource en eau potable...**

Enfin, la ville de Douai s'est également dotée en 1993 d'un règlement local de publicité (RLP) remis à jour en 2019 suite à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010. Il vise à réglementer la publicité et les espaces dévolus à l'accueillir sur l'espace public et la voirie. Il s'agit d'un véritable outil de protection des paysages, du cadre de vie urbain et du patrimoine bâti, s'inscrivant en complémentarité des actions de requalification des espaces publics et de revitalisation du commerce local. Douai est une des 222 villes moyennes bénéficiant d'une convention pour redynamiser son centre-ville, au titre du plan national "action cœur de ville".



Moins de voitures et réduction de la vitesse



Depuis peu est appliqué à Douai un plan de réduction de la vitesse où les zones de circulation à 30 km/h sont généralisées. La demande des habitants est forte en matière de modération de la vitesse et de cohabitation entre tous les modes de déplacement.

Sur les 146 km que compte la voirie communale, 102 km sont, à ce jour, passées en zone 30 km/h ou en aire piétonne où la vitesse est réduite à 20km/h. 70 % des voiries communales et 64 % des voiries sur le territoire de la ville sont concernées par cette réduction de la vitesse.

En parallèle d'un plan pluriannuel échelonnant les travaux sur tout le territoire (la ville compte 680 rues), un budget annuel est consacré pour aménager des plateaux, des ralentisseurs dos d'âne ou trapézoïdaux, des coussins lyonnais, des radars pédagogiques, des panneaux Stop mais aussi des feux tricolores intelligents.



La piétonisation passe à la vitesse supérieure



Douai... une ville où il fait bon vivre.

Moins de voitures, moins de vitesse, et une piétonisation qui se généralise. Afin de mieux valoriser les nombreux atouts de la ville auprès des habitants et d'attirer encore davantage de visiteurs, la municipalité a mis en place, depuis novembre 2014, une politique d'attractivité du centre-ville qui passe entre autre par la piétonisation étendue **aux rues de Bellain et de la Mairie**.

La piétonisation de cet axe central a permis la réfection totale de la chaussée, la mise en place d'un secteur entièrement dévolu aux piétons et l'introduction d'espèces arborées peu consommatrices d'eau (comme le micocoulier). Ce chantier donnera l'occasion aux pouvoirs publics d'entreprendre la réhabilitation de nombreuses bâtisses propres à l'habitation et à l'installation de nouveaux commerces.

L'hôtel de ville montre l'exemple : depuis 2019, plus aucun véhicule ne stationne dans sa cour d'honneur qui est désormais entièrement dévolue à des manifestations spécifiques.

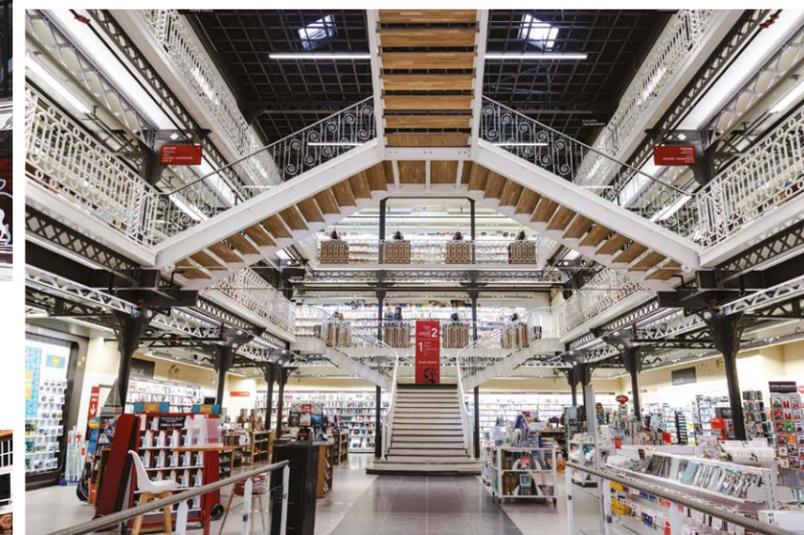


Le square du Dauphin est aussi emblématique de cette requalification urbaine : auparavant vaste parking sans âme en centre-ville, cet espace de 4 500 m² a été entièrement rénové en 2018-2019 pour devenir un espace de vie et de rencontre, avec aire de jeux, terrasses des restaurants et bars, le tout intégré dans un espace réaménagé où s'épanouissent arbres, jardins et grands bassins en eau permanente, sous l'œil bienveillant et rieur de Gayant et de ses enfants. Aujourd'hui sans voiture, il permet aux cafetiers et restaurateurs d'installer des terrasses orientées plein sud.



Depuis 2020, ont été entrepris deux vastes chantiers, après celui de la rue de la Mairie et du square du Dauphin : **le réaménagement des quais de Scarpe, le quai Foch et le quai Joffre**. Ces réaménagements s'inscrivent dans un cadre plus global qu'est la revitalisation du cœur de ville.

La redynamisation du centre-ville passe aussi par la réhabilitation d'anciens commerces dont le plus emblématique reste Furet du Nord dont les nouveaux locaux rue de la Mairie ont retrouvé tout leur cachet originel avec leur structure en acier typique du XIX^e siècle. Cette réhabilitation a d'ailleurs été remarquée en France et a reçu le prix du plus beau Furet du Nord de France fin 2019.



Action Cœur de ville à Douai

Pour mener à bien cette action, une ingénierie lui a été entièrement dédiée avec la création en mai 2021 de la **direction Aménagement rassemblant 4 grands pôles** : commerce, habitat, urbanisme et grands projets.

Une dizaine de partenaires nationaux épaulent la direction dans ce projet : le syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Douaisis, l'Établissement public foncier (EPF), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le conseil d'architecture, d'urbanisme, et de l'environnement (CAUE) du Nord ...

Son objectif est de **créer un cœur de ville attractif** pour de nouveaux habitants, des commerces de qualité, de profiter du cadre patrimonial, de lutter contre la vacance des logements et commerces (par le rachat par la ville d'îlots urbains pour les restructurer, rachat de fonds de commerce pour les réhabiliter et installer des activités).

Un travail particulièrement poussé est mené en direction des **cœurs d'îlots** pour les restructurer, les rendre perméables, créer de nouveaux lieux de vie (terrasses intérieures, restaurants...).

Des **aides diverses peuvent être octroyées** : pour la **rénovation des devantures commerciales** et la pose d'enseignes compatibles avec les règles du PLU, **pour les loyers dans le cadre d'une création d'activités**, pour les **terrasses des restaurants et bars**.

Plus de vélos et de transports en commun

Soucieuse de son environnement, la ville de Douai n'a eu de cesse de réorganiser l'espace public au profit de tous les usagers. Elle encourage ainsi la pratique du vélo et a supervisé la construction de la Maison du vélo et de la mobilité, inaugurée en 2015.

En ville, un vaste réseau de **pistes et d'aménagements cyclables** est inscrit dans le Plan de déplacement urbain (PDU) de Douai, qui adhère à l'Association des villes cyclables. Chaque année un budget est consacré à l'installation de supports en inox, de box abrités et sécurisés installés en différents endroits de la ville et à l'aménagement de revêtement de pistes cyclables ou la création de voiries vertes.

Ont été élaborés également **six itinéraires-vélo** (mais aussi pédestres) au départ de la gare, permettant aux cyclistes de se déplacer en ville en toute sécurité. Une signalétique est en cours de pose (verticale sur panneaux de direction et horizontale pour les changements de direction). Elle a pour particularité d'indiquer les distances à parcourir et les temps de déplacement, afin d'engager le plus grand nombre à les utiliser.

Par ailleurs le quartier excentré de Dorignies est désormais relié au centre-ville et à son "poumon vert", le parc Jacques Vernier, par la transformation d'un pont-rail délaissé en une liaison destinée aux cyclistes et aux marcheurs. Cette passerelle dénommée Jean-Claude Darnal, chanteur-auteur-compositeur et homme de culture, né à Douai, qui a toujours entretenu avec sa ville natale une relation passionnelle.



De nombreuses pistes cyclables sont aussi aménagées sur les grands boulevards périphériques.

Tous ces efforts en faveur des cyclistes a permis à Douai d'être classée seconde ville des Hauts-de-France (après Neufchâtel-Hardelot et devant Villeneuve d'Ascq) au baromètre 2018 de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).

Depuis, Douai poursuit ses efforts dans l'extension de pistes cyclables sur son territoire pour inciter ses habitants à utiliser de moins en moins la voiture au profit du vélo, et d'autres types de mobilités douces (marche, roller). Dans le cadre de la stratégie de revitalisation du centre-ville et du schéma global d'aménagement des espaces publics du cœur de ville, les berges de la Scarpe ont donc vocation à devenir des axes structurants utilisés par les piétons et les cyclistes, pour une traversée de la ville intramuros, de la résidence Gayant au pont Vauban.

Cette requalification prendra plusieurs années et a commencé par le quai Foch et le quai Joffre qui ont ainsi été totalement réaménagés : piste cyclable bidirectionnelle, bande végétale, réutilisation des eaux de ruissellement, nouveau mobilier urbain, pavage de gré, préservation des tilleuls en rideau, nouvelle passerelle de franchissement de la Scarpe...



NOUVEAUTÉ

Nouveau quartier d'affaires à l'est de la ville de Douai, **EuraDouai** est un projet majeur et ambitieux porté par Douais Agglo. Ce nouveau lieu de travail et de vie articulé autour d'une vaste promenade paysagère, sera connecté au centre-ville par une passerelle piétonne, élégante et moderne, enjambant la rupture urbaine que constituent actuellement les 300 m de voies ferrées de la gare.

La Maison du vélo et de la mobilité

Projet figurant dès 2002 dans le Plan de développement urbain, a été réalisé en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD), la Région Hauts-de-France et l'association Droit d'Vélo.

Espace de transition situé entre une gare ferroviaire très fréquentée – la deuxième de la région par le nombre de voyageurs – et une gare routière, à proximité du centre-ville, elle a pour but de favoriser l'intermodalité des transports. D'autres abris à vélos de nouvelle génération ont essaimé sur le territoire, notamment à proximité des lignes principales du réseau Evéole.

Le SMTD dispose depuis 2015 de 16 bus à haut niveau de service (BHNS). Le réseau dessert la gare SNCF de Douai, les lycées les plus importants de l'arrondissement, la faculté de droit, l'école des Mines, l'Adème, les pôles tertiaires et le complexe cinématographique. En 2015, la ligne A a été prolongée jusqu'à Guesnain. Une extension de la ligne B, sur le tracé de la ligne de bus n° 2 (hôpital de Dechy-Auby), va être réalisée dans toutes les toutes prochaines années.



Enfin, on ne saurait parler des transports en commun à Douai sans mentionner leur gratuité depuis le 1^{er} janvier 2022. Les Douaisiens bénéficient de la gratuité totale des véhicules Evéole (bus, BHNS, Navette Binbin, TAD'évéole), pour tous et à toute heure.

Ce réseau est désormais le plus grand réseau gratuit de France en terme de nombre d'habitants concernés, soit 220 000 habitants pour 55 communes desservies.



32

km de bandes cyclables

21

km de pistes cyclables

8,5

km d'allées ouvertes aux cyclistes dans les parcs

106

vélos dans 1 garage sécurisé à la gare (maison du vélo à la gare)

600

arceaux de stationnement

14

box de stationnement (28 places)

NOUVEAUTÉ

La voirie passe au vert



Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans la requalification de ses boulevards périphériques avec leur verdissement. A cette fin, elle poursuit des travaux de dissimulation des réseaux tant électriques que téléphoniques.

Le terre-plein central n'est pas oublié : la strate arborée y est composée de bosquets de 3 ou 4 arbres aux volumes et silhouettes divers. Les essences retenues (*Nyssa sylvatica*, *Liquidambar styraciflua*, *Quercus rubra*, *Parrotia persica*, *Acer...*) ont été choisies pour leur singularité, leur port élégant, la qualité de leur feuillage et leurs couleurs chatoyantes. Elles se marient par ailleurs harmonieusement avec la strate basse d'arbustes à faible développement (*Nandina domestica*), de vivaces et de bulbes.

La gestion des eaux de pluie y a aussi été repensée. Toutes ces bandes plantées assurent l'infiltration des eaux pluviales, complétée par d'autres dispositifs de gestion locale des eaux de pluie que sont les chaussées réservoirs qui stockent l'eau jusqu'à infiltration, les tranchées drainantes sous les trottoirs, les noues paysagères et les pluies d'infiltration pour les petites surfaces.



Une véritable ceinture verte a ainsi pris vie, reliant les grands parcs de la ville entre eux. Les boulevards périphériques sont devenus de vrais ponts écologiques entre les parcs et jardins publics de la ville. Peu à peu, la ceinture des anciennes fortifications devient un anneau végétal cohérent, y compris dans son tracé, formant un corridor écologique majeur.



La gestion des eaux pluviales

L'eau fait également l'objet d'une attention particulière par la collectivité. Une **gestion raisonnée de cette ressource précieuse a été mise en place** dans les espaces verts :

- arrosage automatique dans 49 sites, soit 3 000 m² de massifs fleuris ;
- récupération des eaux de pluie pour alimenter les serres de production ;
- utilisation croissante de plantes couvre-sol et de vivaces ;
- emploi de paillages produits en interne grâce à des broyeurs, récupérés auprès d'entreprises travaillant avec la ville ou achetés pour des besoins spécifiques (les massifs fleuris).

La ville de Douai a par ailleurs décidé une gestion locale des eaux de pluie. Depuis 1995, elle a ainsi recours à des solutions alternatives au traitement des eaux pluviales par la station d'épuration. Le but est de stocker temporairement ces eaux en amont, afin de ralentir et de réguler les débits vers l'aval, ou de traiter séparément les eaux polluées. Ces procédures permettent de lutter contre les inondations et de réapprovisionner les nappes souterraines.



L'ADOPTA

Créée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Douaisis (SIADO) en 1997, puis reprise par la communauté d'agglomération, l'Association pour le Développement OPérationnel des Techniques Alternatives est une association loi 1901 qui accompagne les acteurs de la construction publique et privée (collectivités publiques, bureaux d'études, entreprises privées, architectes, etc.) dans la prise en compte de la gestion le plus en amont possible des eaux pluviales formant aujourd'hui une ressource naturelle très précieuse. Elle vise à aider à la mise en place d'une gestion intégrée et durable de ces eaux pluviales, en supprimant le plus possible les tuyaux, la collecte et le transport de ces eaux. Elle est très présente dans les Hauts-de-France et la région Grand-Est.

Lors de travaux en ville, les eaux sont systématiquement rejetées dans la Scarpe ou infiltrées dans le sol après traitement.

Trois techniques sont utilisées :

- la chaussée réservoir qui stocke l'eau jusqu'à infiltration,
- la tranchée drainante,
- le noue paysagé,
- le puits d'infiltration, réservé aux petites surfaces.

31 % de la voirie municipale est désormais concernée.

La même politique s'applique aux bâtiments et le PLU impose désormais que les eaux pluviales des toitures soient gérées sur la parcelle, en réalisant tranchées drainantes, puits d'infiltration ou terrasses végétalisées.

En ces temps de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources, la ville de Douai a pour projet de récupération d'eau de pluie. Ainsi, aux ateliers municipaux, une cuve d'une contenance de 250 à 300 m³ sera installée au cours de l'année 2024. L'eau ainsi sauvée et récupérée sera utilisée par les engins de nettoyage de la voirie.

La trame sombre

Si la ville de Douai s'efforce de favoriser des déplacements qui soient source de moins de pollution atmosphérique, elle cherche également à mieux gérer les ressources énergétiques et à réduire la pollution lumineuse la nuit.

Pour l'éclairage public, l'utilisation, désormais généralisée de luminaires à lampes Led permet de maîtriser plus finement les émissions de lumière, de rendre les installations plus efficaces tout en intégrant les besoins en lumière artificielle ; les modulations de puissance limitent les nuisances lumineuses. Cet abaissement progressif de la puissance, après 22h puis minuit, sur les quais de la Scarpe rénovés permet certes une économie financière de 85 % mais relève également d'une volonté d'obtenir un éclairage qualitatif respectueux de la biodiversité urbaine. Préserver les zones actuellement démunies d'éclairage et apporter des solutions alternatives pour les espaces naturels éclairés ont permis de constituer une « trame sombre » en écho aux trames verte et bleue.

Par ailleurs, dans les parcs de la ville ainsi que dans les plus récentes rues résidentielles, aux maisons avec jardin en front de rue, les luminaires diffusent une lumière blanche chaude mettant ainsi en valeur, même la nuit, la beauté et la diversité des végétaux.

Douai est dotée d'un éclairage extérieur performant grâce à un appareillage d'alimentation électronique et à un entretien préventif des lampes. La ville a donc pu mettre en place un "Plan lumière" : plus d'une vingtaine de lieux, parmi lesquels les anciennes portes de la ville, le beffroi, plusieurs églises, la faculté de droit, des ponts, le palais de justice, rayonnent pour le plus grand plaisir des Douaisiens.



Par ailleurs, un bilan, dans le cadre d'une thèse soutenue en 2018, a pu être mené sur l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité du territoire de la ville de Douai.

Plus de 80 capteurs dispersés dans la Ville ont permis d'enregistrer des sons émis par des chauves-souris (Pipistrelles commune, de Kuhl et de Nathusius, Noctules commune et de Leisler, Murins à moustaches, de Daubenton et de Natterer, Grand Murin, Sérotine commune et Oreillard gris) et de cartographier leurs déplacements nocturnes sur un plan de ville, sur lequel la couche des installations d'éclairage extérieur exploitées par la ville de Douai a été intégrée.

Des corridors de déplacements nocturnes et des réservoirs de biodiversité ont pu être ainsi mis à jour et un plan d'actions mis en place afin de rétablir les liens entre ces espaces morcelés : la trame sombre est donc la conciliation de la biodiversité, des nuisances lumineuses et des usages.

Afin de répondre à ces objectifs, des prescriptions expérimentales encore plus respectueuses de l'environnement au regard des prescriptions déjà exemplaires à Douai, seront bientôt mises en œuvre (tels que des luminaires d'éclairage avec deux plateaux à source Led fonctionnant différemment suivant les saisons et les périodes de la nuit).



Transition énergétique et sobriété lumineuse

La ville de Douai a engagé une démarche de transition énergétique allée à une sobriété lumineuse en optimisant les installations d'éclairage extérieur depuis de nombreuses années aux usages, que ce soit pour les installations liées à la sécurité des déplacements ou les mises en valeur par la lumière. Cette approche a été accentuée par l'arrivée des luminaires source Led depuis 2015.

Le contexte économique du second semestre 2022 et les projections pour 2023 ont induit la mise en œuvre de l'extinction des installations d'éclairage extérieur de la ville, en fonction de l'activité nocturne, de la technologie (les luminaires Led restent en service) et l'approche sécuritaire (l'éclairage des secteurs vidéoprotégés fonctionnent toute la nuit). En complément, l'extinction définitive ou les modifications horaires de fonctionnement de certains sites mis en valeur par la lumière ont été mises en œuvre début 2023.

Cela a permis l'accélération de la rénovation des luminaires énergétivores. La ville de Douai a ainsi mis en place un ambitieux programme de rénovation des installations d'éclairage extérieur. Actuellement, 20 % des luminaires sont en Led. Ce programme permettra de remplacer les luminaires énergivores par des luminaires performants, tout en étant sobre énergétiquement et limitant au maximum les nuisances lumineuses.

La ville de Douai a par ailleurs été la première collectivité de France à imposer l'extinction en cœur de nuit des mobiliers urbains publicitaires et d'information implantés sur son territoire, ce type d'installation n'étant pas concerné par les réglementations sur les extinctions (code de l'environnement).



Des constructions intelligentes

Douai s'est également engagé dans une politique très volontariste concernant les économies d'énergie dans le bâti. En plus de l'affectation de crédits conséquents aux travaux classiques (travaux d'isolation des toitures et remplacement des menuiseries, dans les écoles notamment), deux projets originaux ont vu le jour dernièrement et méritent d'être présentés :

La piscine des Glacis

Le nouveau système de chauffage, dit "Degrés Bleus" de l'eau des bassins de la piscine des Glacis est aussi à souligner : les eaux usées et rejetées dans les réseaux d'assainissement de proximité (eaux des salles de bains et des appareils ménagers des particuliers) ont des températures généralement comprises entre 12 et 20°, mais cette chaleur se perd dans les égouts et les canaux en sous-sol. Au terme d'un vaste chantier de plusieurs années, la chaleur dégagée est désormais récupérée par le biais d'échangeurs à plaques installés dans les réseaux du boulevard Delebecque et d'une pompe à chaleur installée en sous-sol de la piscine. Ces travaux ont permis de diviser par 3 les consommations en gaz des installations, tout en assurant une meilleure température des eaux des bassins. 62 % des besoins de la piscine sont ainsi couverts.



Le centre social du faubourg d'Esquerchin

Ce nouveau centre social, inauguré en décembre 2019, a été conçu pour et avec les habitants du quartier. Des solutions techniques modernes ont été déployées : ossature bois, panneaux isolants très haute performance, système de ventilation double-flux entièrement piloté. Ses 112 m² de panneaux photovoltaïques lui permettent d'assurer son autoconsommation électrique mais également celles des équipements municipaux voisins à hauteur de plus de 80 %.

NOUVEAUTÉ

La salle de sport de la tour des Dames

La salle de sports de la tour des Dames est une salle omnisport de proximité, située en plein cœur de ville, implantée au nord du parc du même nom. Il s'agit d'une construction des années 1970 ayant subi très peu de rénovation. Le bâtiment ne répondait plus aux normes actuelles d'accessibilité, de confort ou de consommations d'énergie. Sa réhabilitation s'est inscrite ces deux dernières années dans le respect de l'environnement (membrane photovoltaïque, pignon végétalisé, isolation extérieure, menuiseries haute performance avec brise-soleil, faux-plafond bois isolé). Au printemps 2023, la salle rouvrira pour le plus grand plaisir des sportifs.

NOUVEAUTÉ

La maison de proximité de Frais-Marais

En 2023, va débuter dans le parc de la Solitude la construction de la maison de proximité, qui accueillera les habitants et les associations du quartier. Son architecture est inspirée par son environnement direct et par les cités minières inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ce projet, élaboré en collaboration avec les habitants du quartier, répond aux normes Hautes Qualité d'Usage (HQU) à savoir confort, accessibilité, sécurité pour les usagers, respect de la biodiversité alentour et efficacité énergétique. A ce titre, l'éclairage sera le plus naturel possible grâce à de larges baies vitrées. Des plaques photovoltaïques devraient permettre l'auto-alimentation de la structure. Les matériaux de construction auront un impact moindre : paille et bois pour les murs extérieurs et briques de réemploi en provenance du chantier de réhabilitation de la Caserne Caux.



L'habitat privé

L'habitat privé n'est pas exclu par cette dynamique de rénovation énergétique. Chaque Douaisien peut lutter à son niveau contre les déperditions de chaleur constatées pour son habitation et éviter qu'elle ne devienne une véritable passoire thermique. Grâce à des subventions d'accompagnement aux travaux d'isolation (isolation des combles et terrasses, changement des huisseries...) accordées par la ville, les Douaisiens peuvent aussi se doter de logements économes.



Une équipe de
spécialistes dédiée
au cadre de vie

Les missions

Dès 2014, l'ancienne direction des espaces verts est devenue la direction des Jardins et du Cadre de vie. Derrière ce changement de nom, s'affirme la volonté politique de passer de l'entretien d'espaces verts et fleuris à une approche intégrée de valorisation et de gestion du cadre de vie. Cette approche vise à offrir à chaque citoyen un cadre de vie de qualité selon 3 grandes typologies : qualité esthétique, environnementale et d'usages. Ainsi nos agents contribuent activement à l'embellissement de la ville par la mise en œuvre d'un fleurissement qualitatif et pérenne, par l'entretien et l'aménagement de nouveaux espaces

paysagers et par le nettoyage de l'espace public. La direction jardins et cadre de vie est garante du développement de la nature en ville en y installant de nombreux supports de biodiversité que sont les arbres, les massifs plantés... et en assurant la gestion de grands espaces naturels aux portes et au sein de la ville. La direction est également chargée de l'aménagement et la gestion de nombreux équipements ludiques et sportifs contribuant à la bonne santé des habitants. Au-delà de ses missions de terrain, la direction des jardins et du cadre de vie propose une offre pédagogique à destination des écoles et du grand public.



Les moyens

Afin de mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées, la direction des Jardins et du Cadre de vie est constituée de plus de 100 agents spécialisés. Elle offre une très grande diversité de métiers ; évidemment des jardiniers et des agents de propreté mais aussi des techniciens spécialisés en aménagements paysagers, un gestionnaire du patrimoine arboré, des paysagistes concepteurs, des animateurs nature, des gestionnaires de terrains sportifs, une apicultrice, des agents administratifs et financiers. Elle accueille également régulièrement des stagiaires, des apprentis et des personnes en travail d'intérêt général.

La direction dispose d'un budget de fonctionnement de 1 500 000 € (hors personnel), et de 700 000 € d'investissement pour l'année 2023.

La bonne utilisation de ces moyens conséquents passe par une planification rigoureuse des actions à entreprendre. C'est pourquoi la ville s'est engagée, dès 2008, dans une démarche volontariste de gestion différenciée de son patrimoine. Pour ce faire, elle a établi un diagnostic technique, paysager et écologique de ses sites. Sur la base de ce diagnostic, les moyens à déployer pour l'entretien et la valorisation de chaque espace ont pu être adaptés au cas par cas. La mise en place de ce mode de gestion s'est accompagnée, dès le départ, d'une concertation avec les agents de terrain et les citoyens, ainsi que d'actions de communication.

Cette démarche est évidemment vivante et fait régulièrement l'objet de mises à jour, au gré des remontées de terrain, de l'évolution des usages et des réglementations et des avancées techniques. Aujourd'hui, quelle que soit la typologie de l'espace géré - du plus prestigieux au plus extensif - toutes nos actions de gestion se font dans le souci permanent de la préservation de l'environnement.

Veiller à la propreté urbaine, véritable enjeu de la lutte contre les incivilités

Le service de la propreté urbaine assure la propreté des voies, espaces et équipements publics et y sensibilise les Douaisiens – notamment à propos des déjections canines.

Les missions de police de la propreté sont portées par la police de proximité. Les 7 agents qui la constituent sillonnent régulièrement les rues pour s'assurer notamment de la propreté et du respect des horaires de dépôt des sacs destinés à la collecte d'ordures ménagères.

Par ailleurs, depuis quelques années, la ville met en place et coordonne de nombreuses actions citoyennes de nettoyage de l'espace public.

Depuis 2019, la ville de Douai a obtenu la 4^e étoile du label éco-propre qui récompense la pertinence des moyens mis en œuvre pour prévenir la salissure urbaine et pour l'amélioration durable de la propreté.

Le label éco-propre

Le 8 mars 2016, Douai a fait partie des 35 collectivités locales qui ont obtenu la première étoile du label éco-propre décerné par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Cette distinction récompense les moyens mis en œuvre en amont afin de diminuer la salissure. La ville privilégie ainsi le préventif au curatif. En mars 2019, la ville a ainsi reçu sa 4^e étoile.

2016

label éco-propre (AVPU), première ville du Nord à obtenir ce prix

2017

2^e étoile du label éco-propre et trophée des villes propres

2018

3^e étoile du label éco-propre et label zéro phyto

2019

4^e étoile du label éco-propre





Un patrimoine
remarquable
et une gestion
adaptée

Le patrimoine horticole

Fleurir la ville

De même que le PLU envisage un projet d'ensemble du territoire, un plan de fleurissement est mis en place dans tous les quartiers. Il est axé principalement sur le maintien toute l'année d'un fleurissement avec l'utilisation de vivaces, graminées, bisannuelles, rosiers, arbustes...

Le fleurissement est non seulement pérenne mais aussi varié (massifs, jardinières, suspensions, mosaïculture, mélanges fleuris et bulbes pérennes) et privilégie une diversification continue : ce sont ainsi plus de 300 espèces nouvelles de végétaux ou plantes annuelles classiques qui ont été utilisées en 10 ans.

Depuis 2014, une équipe dédiée uniquement au fleurissement a pour mission de gérer les plantations avec éléments décoratifs et leur entretien. Cette dynamique a permis une augmentation des vivaces, favorisé un travail en lien direct avec le service de production des serres municipales et engendré une plus grande implication des agents en permanence sur le terrain, quelle que soit la saison.

De manière générale, le fleurissement à Douai a été modernisé. Il est plus naturel et respectueux de l'environnement tout en s'efforçant de surprendre et d'émerveiller les passants à moindre coût grâce à des éléments décoratifs créés à partir de matériaux de récupération. La mosaïculture a été maintenue sur un site afin de continuer à valoriser cette technicité et présenter un thème particulier lié aux événements (biodiversité, géants de Douai, célébrations nationales...)

Le bilan de cette politique de fleurissement est très positif : les surfaces de fleurissement traditionnel sont passées de 1 360 m² en 1990 à 3 395 m² en 2020, auxquelles s'ajoutent 9 700 m² de rosiers. Par ailleurs, une gestion plus fine (utilisation de vivaces et de plantes à plus grand développement) a permis de faire passer la production de 410 000 plantes à 62 000 en 25 ans.

Sont ainsi produits : 34 000 annuelles, 10 000 bisannuelles, 11 000 bulbes et 7 000 vivaces.

Distinctions reçues en matière de fleurissement

Les résultats aux concours départementaux et régionaux des villes et villages fleuris concrétisent les efforts importants de la ville pour le fleurissement :

1979

1^{er} prix départemental

1994

1^{er} prix départemental avec sélection pour le concours régional

1997

1^{ère} Fleur concours régional

1999

2^e Fleur concours régional

2000

3^e Fleur concours régional

2005

Grand prix national de l'arbre

2017

4^e Fleur du jury national

2020

Prix national de l'action éducative et pédagogique



Les serres municipales

Elles sont réparties sur 3 300 m² de surfaces couvertes et permettent de fournir la totalité des plantes nécessaires au fleurissement de la ville tout au long de l'année.

Rempoteuse, motteuse, chargeur et transpalette électrique sont à la disposition de 7 agents, qui suivent régulièrement des stages de perfectionnement : ils ont, par exemple, été formés à la conduite des ruchers, la pédagogie, la taille et l'entretien des arbres en nuage, la connaissance de la gestion des milieux naturels ou encore, en partenariat avec le conservatoire de Chaumont, à l'utilisation et la multiplication des vivaces.

La grande majorité des végétaux est produite par semis et bouturage, le reste acheté en micro-plants ou boutures. La grande variété d'abris horticoles et de surfaces extérieures facilite le passage du début de culture au distançage puis à la sortie, afin d'acclimater les plantes avant leur implantation dans les massifs.

Préparation et contrôle de cette sortie des végétaux se fait en fonction des « feuilles de plantations » établies par le responsable du fleurissement.



Le patrimoine funéraire

Les cimetières

Quatre cimetières sont répartis sur le territoire communal : le cimetière principal créé en 1817, d'une superficie de 98 856 m², accueille de nombreuses sépultures anciennes d'architectures différentes, ainsi qu'un jardin du souvenir et un cimetière militaire (Commonwealth) ; le cimetière de Dornignies (1880) avec 24 000 m², celui de Frais-Marais (1893) avec 8 926 m², et celui des Trois-faubourgs (1960) avec 27 000 m². Chaque cimetière est équipé maintenant d'un columbarium. Des cavurnes seront installées à partir de 2023 : 40 au cimetière principal, 20 au cimetière des Trois-faubourgs et 20 au cimetière de Dornignies.

Quatre agents se chargent de leur entretien général et de la gestion technique, tandis que la partie administrative (inhumations, gestion des concessions) dépend du service Population.



Zéro-phyto jusque dans les cimetières !

La ville de Douai n'utilise plus de pesticides pour l'entretien de ses espaces verts. Cet engagement zéro-phyto est désormais étendu aux cimetières de la commune depuis novembre 2016. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'environnement ainsi que de la sensibilisation sur la question écologique. L'enherbement des allées des cimetières est l'une des solutions pour lutter contre l'implantation de plantes indésirables (limiter le désherbage). Les allées sont enherbées avec un mélange de gazon à base d'espèces de graminées peu poussantes, demandant un entretien limité avec un apport de mycorhize pour favoriser l'implantation sur les cailloux. Aujourd'hui, la ville compte 8 000 m² de surface enherbées sur l'ensemble de ses cimetières.

Le passage en zéro-phyto a permis à la biodiversité de reprendre ses droits, la faune et la flore se refont une santé. En parallèle à l'enherbement, des mélanges fleuris ont été semés entre les tombes et de nombreuses vivaces et arbres ont été plantés.

La communication auprès de la population a été primordiale, afin d'attirer son attention sur ces nouvelles techniques, alternative à l'usage des pesticides. Depuis la mise en place du zéro-phyto, les cimetières sont beaucoup plus accueillants. Il aura fallu beaucoup de travail et un peu de patience de la part des citoyens, pour aboutir à un tel résultat.



Le patrimoine sportif et ludique

Les terrains de sport

Les sites des stades Demenÿ, de la Templerie, Gravelines et celui du parc Charles Fenain jouissent d'un riche équipement : 8 terrains de football en herbe, 2 terrains de football synthétiques, 2 terrains de rugby en herbe, 2 terrains de hockey synthétiques (un sablé et un mouillé), 1 practice de golf avec 500 m² de green, 1 piste d'athlétisme synthétique de 6 couloirs (et 8 en ligne droite), 1 aire de lancer en schiste, 1 double sautoir à la perche et 1 sautoir en hauteur, des terrains de basket, de volley et de tennis pour le public et les scolaires.

La ville sait investir pour maintenir un équipement sportif de qualité. Dernièrement, le terrain d'honneur de hockey au stade Demenÿ a été réaménagé en gazon synthétique pur avec couche de souplesse in situ. Ces travaux ont notamment permis à Douai d'être proposé comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques 2024. Cette rénovation du sol sportif a permis à la ville de recevoir une certification de catégorie 2 par la Fédération Internationale de Hockey.



Les équipements de jeu

En matière d'équipements urbains de jeu, la ville possède :

11
plateaux sportifs
de proximité

44
aires de jeu

Le patrimoine arboré

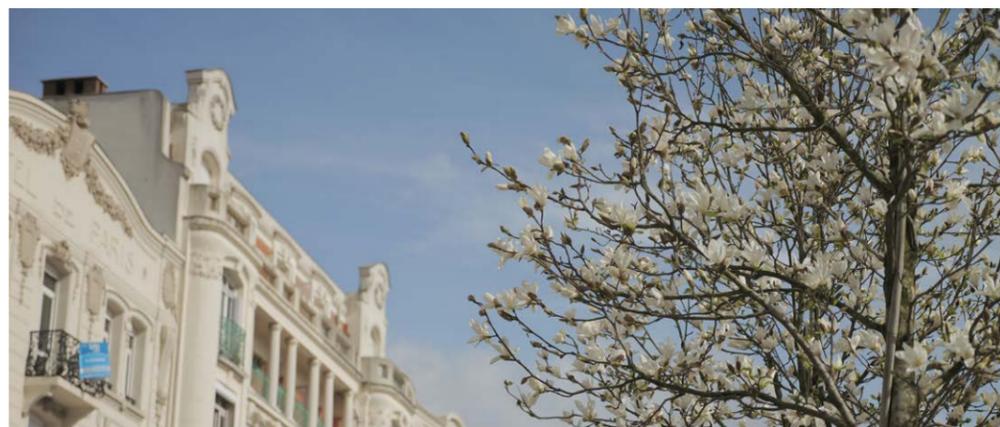


Les arbres

La ville de Douai possède un patrimoine arboré riche de plus de 27 000 arbres. Ce patrimoine présente non seulement une forte diversité d'essences avec plus de 70 genres botaniques référencés mais aussi de situations (arbres isolés, arbres d'alignement, peuplements...) et d'âge (de vénérables arbres centenaires côtoient de jeunes sujets plein d'avenir).

NOUVEAUTÉ

La municipalité s'est engagée dans une politique volontariste afin de faire passer son patrimoine de 27 000 sujets à plus de 30 000. A cette fin, elle consacre depuis 2021 un budget annuel de plus de 100 K€ pour planter des arbres. Ce sont plusieurs centaines d'arbres nouveaux qui sont installés chaque année en ville. Cette politique vise non seulement à enrichir et renouveler le patrimoine mais aussi à lutter contre les îlots de chaleur et à favoriser l'accueil de la biodiversité en choisissant préférentiellement des espèces locales. Enfin, un suivi régulier des nouvelles plantations est assuré afin de faire évoluer la palette végétale pour adapter la ville au changement climatique.



La gestion des arbres

La gestion des arbres fait l'objet d'une attention particulière portée à temps plein par un gestionnaire du patrimoine arboré. L'établissement d'un plan de gestion dédié permet de planifier et d'assurer un entretien raisonné. Cet entretien a pour but de permettre le meilleur développement possible de l'individu dans son milieu urbain : taille de formation, de gabarit, d'éclairci, enlèvement des bois morts, traitement en protection biologique intégrée... Au-delà de l'entretien, un contrôle régulier est pratiqué et chaque arbre fait l'objet de visites et d'expertises. Depuis 2022, la ville s'est engagée dans un programme d'inventaire ; chaque arbre expertisé fait ainsi l'objet d'une fiche détaillée géo-référencée permettant de capitaliser l'ensemble de nos connaissances et de documenter nos interventions.

À titre d'exemple, en 2022, lors d'un passage de contrôle sur un sequoia géant il a été remarqué un brunissement anormal du feuillage. Un diagnostic a établi que ce dépérissement était dû aux épisodes caniculaires mais aussi à la pauvreté des sols. Une intervention d'urgence a été programmée. Elle a consisté en plusieurs forages autour

de l'arbre pour permettre un arrosage de 3000l d'eau en profondeur. Puis un apport massif de compost mêlé de biostimulant a été réalisé afin de redynamiser le système racinaire et d'augmenter la mycorhization afin d'améliorer le captage de l'eau par l'arbre.

Cette gestion innovante et pertinente a été reconnue par la profession dès 2005 puisque, cette année-là Douai a obtenu le grand prix national de l'arbre.

En 2018, la ville s'est aussi dotée d'une charte de l'arbre. Ce document est un outil sous la forme d'un guide des bonnes pratiques applicables aux professionnels travaillant sur les arbres du domaine public. Ainsi récapitule-t-il d'abord les actions menées par la ville pour ensuite prodiguer des conseils d'entretien aux professionnels privés. La charte insiste bien sur un point : l'arbre doit être considéré comme un bien patrimonial vivant à préserver. Lui porter atteinte, le couper sans fondement scientifique expose à des procédures : la valeur financière d'un arbre y est explicitée. Ainsi toute intervention qui n'aurait pas respecté le végétal peut être verbalisée.



Le patrimoine paysager

Le parc de la Tour des Dames



D'une superficie de 3 hectares, ce parc s'étend autour d'une tour ronde en grès datant du XV^e siècle, vestige des anciennes fortifications. Avec son plan d'eau de 4 300 m² il constitue un lieu propice à la promenade au cœur même de Douai.

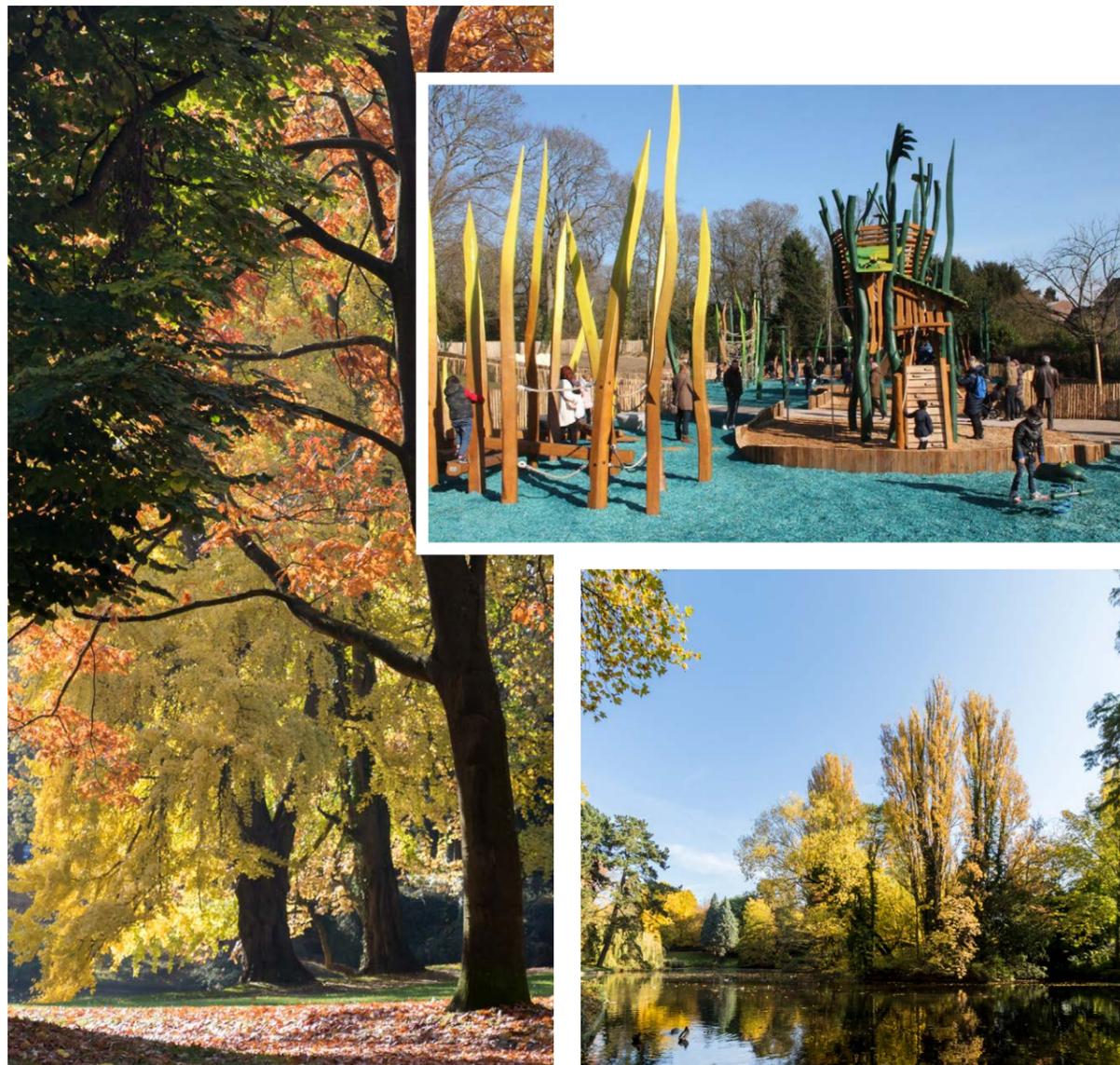


Le parc Charles Bertin

Le Parc *Charles Bertin* est né de la volonté municipale de ménager des espaces verts sur les terrains libérés par le démantèlement des fortifications à la fin du XIX^e siècle. Le choix se porte alors sur la partie vallonnée et couverte d'arbres, près de la porte de Valenciennes, où les Douaisiens aiment se promener, notamment les fins de semaine. Conçu selon les plans du paysagiste Victor Bérat, le parc de 6 hectares compte, à son ouverture en 1899, 13 747 arbustes (9 845 caduques et 3 902 persistants) et 1 176 arbres à tige et résineux. Ponts, grotte, belvédère, plan d'eau, abris en rondins et chaume, chalet de nécessité, perche pour tir à l'arc, serres, grand kiosque à musique, logement pour le gardien-jardinier, bancs le long des

allées de promenade sont aménagés. Le mobilier y est réalisé en rocaillerie fer-ciment, typique de cette époque marquée aussi par l'essor de l'horticulture et par l'exotisme.

Un grand projet de réhabilitation de ce parc, destiné autant à lui redonner son authenticité qu'à renforcer son caractère écologique, a été mené ces dernières années. Commencés en 2017, les travaux, estimés à 2 millions d'euros, ont abouti la même année à l'inauguration d'une nouvelle aire de jeux de 1 200 m² et d'un parcours ludique. Ils se sont achevés par la pose d'une nouvelle clôture et d'aménagement divers dont l'installation de sanitaires publics en accès gratuit.



Le parc Jacques Vernier

Délimité par la route de Tournai, la rue du Fort-de-Scarpe, la voie ferrée Paris-Lille et la Scarpe, le Parc de loisirs *Jacques Vernier* offre un parfait exemple de reconversion d'une friche industrielle : ancien port charbonnier des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, le site est remis en état en 1995. Quatre ans plus tard, il est agrémenté d'un parc paysager de 21 hectares comprenant un plan d'eau de 5 hectares, une zone naturelle et un marais. Le parc de loisirs, dont l'intégration au lieu est travaillée avec des plantations d'arbres et d'arbustes, ouvre en 2013 et accueille chaque année environ 110 000 visiteurs, à qui sont proposés divers parcours de promenade et activités sportives telles que l'accrobranche, le disc golf, des rosales et du pédalo. Un club d'aviron y a également établi ses quartiers. Enfin, tous les ans, les Douaisiens s'y pressent pour assister au traditionnel feu d'artifice du 14 juillet.



Le parc Charles Fenain

À la sortie de Douai, le Parc *Charles Fenain* s'étend sur 15 hectares, dont un plan d'eau de 9 000 m². Ancienne propriété des Bénédictins anglais, comptant 3 700 arbres et 13 000 arbustes, il met aujourd'hui à la disposition des petits et des grands des aires de jeux et des terrains de sport. Outil pédagogique, il fut aussi en 2008 le point de départ de la politique de gestion différenciée des 263 hectares d'espaces verts municipaux. En 2020, de gros travaux ont permis de mettre en sécurité et de valoriser la piscine des Bénédictins anglais.



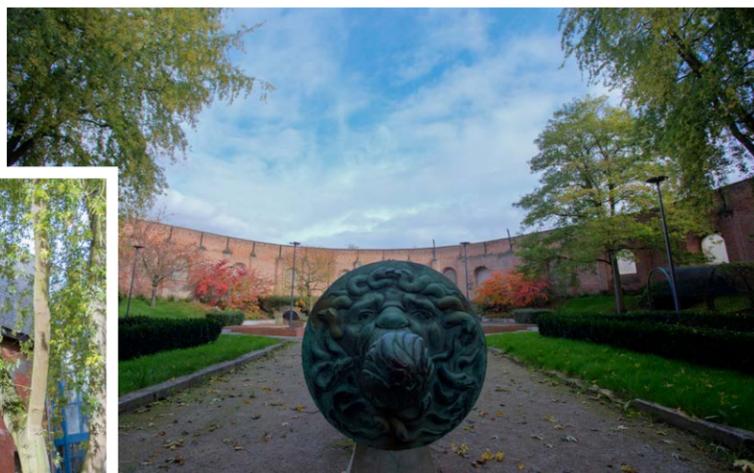
Le jardin des plantes

Le jardin des plantes de 13 000 m² est créé le 30 germinal an VII (19 avril 1793) par la toute nouvelle société d'horticulture sur des terrains de l'ancien couvent des Capucins. De nombreux végétaux de régions lointaines y sont alors introduits, faisant de ce lieu l'un des quatre plus grands jardins de France de l'époque. La ville en reprend l'entretien en 1904 et ce qui était la seule promenade publique dans le premier quart du XIX^e siècle devient un jardin dont la diversité des espèces attire les étudiants en pharmacie avec notamment une centaine de variétés de vivaces et de rosiers. Depuis, des aménagements à but pédagogique y ont été apportés : une roseraie de variétés anciennes, une haie fruitière aux formes variées, un chêne-liège d'environ 65 ans ainsi qu'un jardin des cinq sens et une présentation de vivaces et de graminées avec cheminement en gazon.



Le jardin de la Fonderie

Longtemps voué à l'abandon, le jardin de la Fonderie a fait partie d'une opération de reconquête du site dans les années 2000. Le jardin public, en amphithéâtre, utilise notamment des éléments de maçonneries anciennes des murs de l'ancienne fonderie de canons de Louis XIV. Il accueille des concerts de plein air et des animations diverses.



Les jardins monastiques du musée

Les jardins monastiques du musée de la Chartreuse sont une création contemporaine – en collaboration avec le lycée agricole et horticoles Douai Bio-Tech' – respectant l'esprit des Chartreux qui vécurent dans cet ancien couvent entre 1662 et 1791. Le jardin des simples procure les plantes nécessaires à la composition de remèdes médicaux ; le jardinet du chartreux présente les fruits et légumes cultivés par les moines pour leur alimentation en pleine époque de développement horticole ; le jardin d'agrément du prieur évoque la beauté céleste et quelques pièces lapidaires du musée y sont mises en valeur ; enfin, le cloître de verdure, le dernier réalisé, rappelle le jardin d'Éden et invite à la déambulation ainsi qu'à la méditation.

Ils ont accueilli une houblonnière en 2019 à l'occasion de l'exposition «*À boire ! Quand la bière s'invite au musée*».



Le jardin pédagogique Lucien Kerautret

Aménagé aux serres municipales sur le site de la direction des jardins et du cadre de vie, ce jardin porte le nom d'un des initiateurs du classement de la réserve naturelle de Wagnonville. Il est aménagé en plusieurs séquences (végétal, insectes, potager, ruches). Ce jardin pédagogique de la biodiversité permet aux enfants d'écouter les insectes, regarder, toucher plantes et fleurs, goûter les fruits et plus généralement de réfléchir aux comportements des hommes et à leur impact sur les écosystèmes. Ce site s'est enrichi, depuis 2020, de nouveaux espaces dont un chemin tactile et ombragé par des saules tressés, un verger planté avec les enfants d'une école proche et la création d'une mare.



Le parc de la Templierie

Depuis 2021, les habitants du quartier de Frais-Marais peuvent profiter d'un nouveau parc de 1.8 ha, fruit de travaux de réflexion collaborative menée lors d'ateliers de concertation auxquels ont participé les résidents du quartier. Dans un parc redessiné aux cheminements redéfinis, ont été installés une zone de glisse urbaine avec deux bancs skatables, un demi-terrain de basket-ball, un terrain de pétanque, une structure ludique pour les petits (3 à 8 ans et 6 à 12 ans), un parcours de santé composé de 7 ateliers (saute-mouton, slalom, barres parallèles, barre fixe double, planche à abdos, barres parallèles à 45° et triple poutre), et des appareils de fitness (vélo elliptique, vélo et appareil avec 3 volants pour des exercices de stretching). Des tables de ping-pong, d'échecs, de dames et de petits chevaux et enfin deux barbecues ont été installés pour compléter le tout.



Les espaces naturels



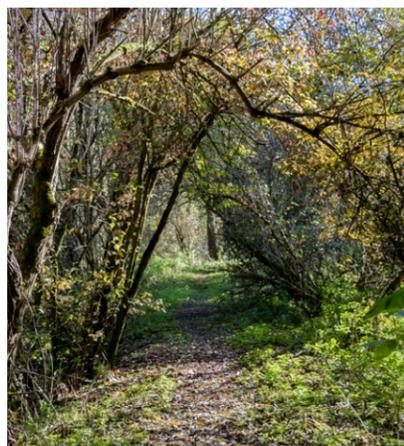
Le patrimoine naturel

La butte à Gibon

Elle se situe sur les fondations d'un ancien bastion des fortifications. En 1979, M. Gibon, professeur de sciences naturelles à l'École normale, a l'idée de transformer ce site en jardin écologique, afin de le préserver pour sa naturalité et en tant que zone verte en ville.

Le parc de l'Enfant Jésus

Les 14 hectares du parc de l'Enfant Jésus ont été aménagés, eux, sur d'anciens bassins de décantation des Voies Navigables. Seules des interventions de propreté et de dégagement des sentiers sont réalisées dans ces magnifiques paysages de sous-bois, clairières et bocages.



Le domaine de la Chaumière

Il est devenu propriété de la ville de Douai en 2002. L'année suivante y a été créée une forêt écologique de 70 hectares, à la limite d'Esquerchin, Cuincy et Quiéry-la-Motte. Il abrite de précieuses ressources en eau souterraine (19 millions de m³ prélevés chaque année pour 500 000 habitants). Un comité de gestion, composé de plusieurs collectivités, associations écologistes locales, élus et chasseurs, se réunit chaque année pour administrer ce domaine de 15 000 arbres, 54 000 arbustes et 23 000 arbustes de haie libre.



La Réserve naturelle régionale du marais de Wagnonville

C'est en 1994 que la ville de Douai, soutenue par le Groupe ornithologique et naturaliste (GON), obtient la création d'une réserve naturelle volontaire permettant de protéger 20 hectares d'un milieu naturel très riche. Grâce aux travaux et plans de gestion menés, elle obtient en 2007 son classement en réserve naturelle régionale.

Le marais de Wagnonville, à cheval sur les communes de Douai et de Flers-en-Escrebieux, comporte trois grands secteurs écologiques :

- les milieux aquatiques et zones humides, avec un étang principal de faible profondeur entouré de roselières, quelques mares et fossés, une vasière, une tourbière à sphaignes ;
- le boisement est principalement composé d'anciennes peupleraies, mais aussi d'érables, frênes et aulnes et, d'autre part, d'une saulaie acidiphile à sphaignes ;
- la friche herbacée et arbustive, surélevée, au nord-est de la réserve ; sa partie sud accueille une végétation plus sèche et plus fleurie attirant de nombreux insectes.

Pour la flore, 233 espèces végétales ont été observées sur le site depuis 2012 (dont deux patrimoniales : la cardère poilue et la patience des eaux). Le principal enjeu du site réside dans la diversité de bryophytes qu'on peut y trouver : 29 espèces inventoriées depuis 2011 (dont plusieurs sphaignes remarquables : le Sphagnum fallax, le Sphagnum fimbriatum et le Sphagnum squarrosum).

Pour la faune, plus de 140 espèces animales sont présentes sur ce site : 87 espèces d'oiseaux (dont 57 nicheurs), 9 espèces de mammifères (dont 3 espèces de chauves-souris), 4 espèces d'amphibiens, 10 espèces de libellules, 6 espèces d'orthoptères et 23 espèces de papillons de jour.

Pour protéger cet espace, l'accès en est limité et réglementé par le comité de gestion composé de la ville, du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France et des nombreux acteurs associatifs et partenaires institutionnels.





NOUVEAUTÉ

La commune poursuit ses efforts pour consolider la place de l'arbre et de la nature en ville. En partenariat avec une société régionale, BeeForest, la ville a créé dans le quartier de la Mouchonnière, une **micro-forêt urbaine** totalisant 2 000 arbres (charmes, chênes méditerranéens, érables champêtres et ormes champêtres du sud) et 1 000 arbustes (houx, noisetiers...) sur une surface de 1 000 m². Outre le fait de créer un nouvel espace de biodiversité, de rafraîchissement de l'air, l'objectif est aussi de sensibiliser les habitants et surtout les enfants des écoles du quartier à la nature, au système de croissance et respiration des arbres et aux méfaits de la déforestation. La théorie en classe a été suivie par la pratique : la plantation a été effectuée par les enfants eux-mêmes aidés de leurs parents mais aussi des agents de la direction Jardins et cadre de vie.



La gestion des espaces naturels

La ville de Douai a choisi de conforter son expertise, en nouant des partenariats avec des acteurs reconnus comme le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le Groupe ornithologique et naturaliste (GON).

Depuis 2019, Douai pratique l'éco-pâturage pour la gestion de ses espaces. Cette technique naturelle présente, pour l'entretien (tonte, désherbage, maintien des milieux ouverts), une alternative douce aux méthodes traditionnelles utilisant des engins thermiques.

L'éco-pâturage a commencé à Douai en 2019 par l'accueil de moutons d'Ouessant, Solognots et Shropshire, de chèvres poitevines et de boucs des fossés à poils longs sur la prairie de la Clochette. En 2022, trois ânes du Cotentin ont élu domicile à la résidence Gayant.

L'arrivée de ces petits animaux est aussi l'occasion d'animations de sensibilisation dans les quartiers qui les accueillent environ 8 mois (d'avril à novembre). Les habitants, tous citoyens, peuvent ainsi renouer avec les animaux d'élevage et plus généralement la nature et sa préservation.



NOUVEAUTÉ

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est un partenaire important pour les collectivités désireuses de mieux connaître, gérer et valoriser leur patrimoine naturel. Pour continuer ses efforts dans la protection du marais de Wagnonville, reconnu en 2007 réserve naturelle régionale, la ville a signé une convention cadre de partenariat avec le CEN pour que, non seulement 7 autres sites urbains soient expertisés et mieux gérés, mais aussi que des actions d'animations territoriale et pédagogiques soient menées auprès des acteurs locaux, qu'ils soient élus, usagers ou propriétaires. Les 7 sites faisant l'objet de la convention sont les suivants : parc de l'Enfant Jésus (14 ha), butte à Gibon (1,76 ha), bois de Dorignies (3,68 ha), parc de la Mouchonnière (1,51 ha), fort de Scarpe (2,07 ha), les jardins Descatoire (0,65 ha), la darse fermée du rivage Gayant (2,74 ha).



Valorisation et transmission

Des rendez-vous incontournables

Les efforts de la ville en faveur de l'environnement, du développement durable et de la propreté sont valorisés lors de manifestations qui émaillent toute l'année.

Ils sont partagés par nombre de particuliers, d'associations et d'institutions publiques.



La Journée verte (avril)

Symbole de cette politique, la Journée verte a traditionnellement lieu en avril sur la place Saint-Amé. Depuis 2009, les promeneurs s'y pressent pour profiter de nombreuses animations : marché aux fleurs, concerts, spectacles pour enfants, manège écologique, concours de peintres... mais aussi stands associatifs, vente de produits biologiques, créations à base de produits naturels ou de récupération. C'est aussi l'occasion pour la direction des Jardins et du Cadre de vie de faire mieux connaître ses diverses activités. Cette année, la Journée verte a pour thème "l'eau, la vie !"



Festi-Planète (toute l'année)

La ville de Douai draine dans son sillage tout le Douaisis lors de l'événement Festi-Planète. Ce festival dédié à l'écologie et au développement durable dans le Grand Douaisis veut sensibiliser les habitants à l'impérieuse nécessité de protéger l'environnement. Une cinquantaine d'associations et de collectivités proposent une multitude de manifestations : balades nature, visites, conférences, expositions, ateliers et ateliers et ciné débat. Urgence climatique, eau, biodiversité et villes en transition sont au cœur des différentes éditions.



En parallèle, le cinéma Majestic accueille les éditions de Ciné Planète, semaine du film environnemental. Une vingtaine de films, dessins animés et documentaires sont généralement à l'affiche au tarif unique de 4 € (2,5 € pour les scolaires). Des conférences et rencontres avec des réalisateurs sont également au programme.

Le festival des carrés potagers et fleuris (juin)

Il s'agit ici d'une initiative qui a vu le jour en 2019 et qui, depuis, est une véritable réussite. La cour de l'hôtel de ville, débarrassée depuis 2019 de son parking, et aux façades nouvellement ravalées, offrait un vaste espace minéral à animer. En février, des carrés potagers d'1 m² sont mis à disposition des écoles, des associations, des centres sociaux et des foyers de personnes âgées. Libre à eux d'y cultiver ce qu'ils souhaitent. Les participants sont accompagnés et conseillés par les agents de la direction des jardins et du cadre de vie. Préparés dans chaque structure, ces bacs sont rassemblés dans la cour de l'hôtel de ville lors d'un festival en juin. Dans ce magnifique écrin, au cour du beffroi, s'épanouissent des plantes aromatiques, des légumes et fruits de saison, ainsi que de superbes compositions florales. La faune n'est pas oubliée, puisque sont aussi construits de petits hôtels à insectes et des nichoirs pour oiseaux à l'exception de 2020, année du confinement, les premières éditions ont rencontré un grand succès.



33 bacs en 2019

38 bacs en 2021

44 bacs en 2022

44 bacs en 2023



Le concours des maisons et jardins fleuris (juin-septembre)

Pour impliquer davantage encore la population, est organisé chaque année le concours des maisons et jardins fleuris, doté de nombreux bons d'achat et lots, dont quatre voyages d'une valeur de 300 €.

L'inscription est possible sous réserve de plusieurs conditions cumulatives :

- le fleurissement est visible de la rue,
- il est constant de juin à septembre,
- l'entretien est régulièrement effectué,
- la hauteur des haies ou murets ne dépasse pas 60 cm.

Le jury fait une première visite à la fin juin pour déterminer dans quelle catégorie les candidats peuvent concourir et établit son classement définitif lors de son second passage, début septembre.



Les rencontres de la biodiversité (octobre)

Organisées par la ville de Douai pour la première fois le 6 décembre 2019, ces journées ont pour objectif, sous forme d'exposés et de tables rondes le matin, de donner la parole aux acteurs locaux (associatifs ou institutionnels) qui font ainsi état de leurs initiatives et des résultats obtenus en matière de protection de la biodiversité. Sur la matinée, est dressé le panorama des actions menées notamment par la commune, par la communauté d'agglomération, par l'Éducation nationale (avec les éco-délégués dans les classes de primaire), par d'autres administrations (Agence de l'eau) et enfin par des associations tel que le GON et ADOPTA. L'après-midi ont lieu des visites de terrain avec des présentations concrètes des actions menées par la ville sur différents lieux.

Toutes ces manifestations en faveur de la préservation de l'environnement se veulent aussi, dans leur organisation et leur déroulé, exemplaires. La ville de Douai a donc récemment opté pour une politique des éco-événements responsable : diffusion des documents numériques privilégiée, réduction des gobelets en plastique grâce à l'utilisation d'ecocup, tri sélectif le jour des manifestations, préférence aux producteurs locaux pour le ravitaillement, incitation aux transports en commun, au co-voiturage ou, mieux encore, à abandonner la voiture pour venir à pied ou à bicyclette.

À terme, le but est de mettre en place une charte en faveur du développement durable que devraient suivre tous les organisateurs d'événements pour que Douai reste en toutes circonstances une ville attrayante, verte, citoyenne.

La pédagogie et la transmission aux plus jeunes

Le lycée Douai Bio Tech' de Wagnonville, situé à 3 km du centre-ville de Douai, exploite des laboratoires, des pôles de développement et de formation en horticulture, agroalimentaire et biotechnologies. 500 élèves, du CAP à la licence professionnelle, le fréquentent.

Depuis le départ de Douai, fin 2017, des Brasseurs de Gayant, la micro-brasserie du lycée est le dernier lieu de production de bière à Douai. L'idée actuelle est d'être un pôle d'excellence brassicole.

Début 2023, une houblonnière a ainsi été plantée sur le site afin de mieux maîtriser le processus de production de matières premières destinées à la production de bière. Ce sont ainsi 500 pieds pour la production et 500 pieds en expérimentation qui enrichissent le site du lycée. Le lycée produit également lui-même ses orges et ses malts nécessaires à cette production.

Portés par Douais agglo, une légumerie et un séchoir à légumineuses vont voir le jour sur les terres de cet établissement afin d'alimenter les cantines et restaurants d'entreprises de Douais agglo en légumes bio de circuit court.

Comme il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser les plus jeunes, l'environnement est l'un des thèmes principaux des **accueils de loisirs de la ville** pour les enfants à partir de 3 ans : plantations, flore et faune urbaines, tri sélectif, confection d'un herbier, fresque des petits jardiniers... Sont organisés régulièrement des visites et des ateliers au jardin pédagogique des serres municipales.

Depuis 6 ans, la direction des jardins et du cadre de vie, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, propose aux écoles primaires l'atelier-découverte "Des graines au miel". L'objectif de cette sortie scolaire est de faire découvrir, aux serres municipales, un jardin aménagé en plusieurs séquences (végétal, insectes, potager, ruches). Ce jardin pédagogique de la biodiversité "Lucien Kerautret" permet aux élèves d'écouter les insectes, regarder, toucher plantes et fleurs, goûter les fruits et plus généralement de réfléchir aux comportements des hommes et à leur impact sur les écosystèmes.



Dans le cadre du label Villes et villages fleuris 2020, la ville de Douai s'est vu décerner le prix spécial de "l'action éducative et pédagogique" pour la qualité du jardin Lucien Kerautret et la pertinence des actions à destination des différents publics.

Pour encore plus de didactique, deux ruches ont été installées au printemps 2019 dans ce jardin pédagogique ainsi qu'un observatoire des ruches permettant une étude en toute sécurité des ruches et des abeilles y travaillant.

Cet observatoire accueille une exposition pédagogique agrémentée d'affiches et des matériels d'apiculture (centrifugeuse, cadre de cire, tamis...). La ville de Douai compte d'ailleurs parmi son personnel une apicultrice à qui revient non seulement l'accueil des scolaires, mais aussi l'entretien, le soin des ruches et de leurs petites habitantes/travailleuses ailées, la récolte du miel et sa mise en pot.

Chaque récolte permet de proposer des dégustations de miel aux visiteurs et d'offrir de petits pots pour les jeunes mariés douaisiens en partance pour... leur lune de miel !



L'enjeu pour la ville, avec ce jardin et ces ruches, est de faire naître chez ces futurs citoyens un autre rapport à la nature, à l'environnement et de leur faire prendre conscience des différentes interactions entre les êtres vivants.



De nombreux partenaires

Les apiculteurs

On constate que notre gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement a favorisé l'éclosion de plantes sauvages en ville. Cette volonté de toujours améliorer la qualité du cadre de vie se double du souci de développer la biodiversité.

La ville de Douai a ainsi choisi de passer des conventions avec des apiculteurs locaux. Elle met à leur disposition des terrains municipaux pour qu'ils installent leurs ruches.



Les associations de jardins partagés

Les habitants peuvent également s'intéresser à la nature grâce aux nombreuses associations auxquelles ils peuvent adhérer. Nombreuses sont les associations de quartiers permettant, grâce à l'accès à des jardins partagés, la culture de légumes et de fruits à proximité de son domicile.

Les jardiniers sont encouragés non seulement à favoriser la biodiversité mais également à éviter le gaspillage. Aussi tout surplus de légumes est-il remis à des associations caritatives locales.

Ces associations sont accompagnées matériellement et financièrement par la ville de Douai.

Citons **L'association des jardins familiaux et ouvriers de Douai** qui met des jardins à la disposition de familles qui les cultivent librement, mais dans le respect de l'environnement, notamment par l'usage exclusif de produits naturels. À Dorignies. Ce jardin s'est progressivement étendu ces dernières années pour compter 57 parcelles de 200 m² avec un cabanon individuel et deux pour le stockage.



Dans le même quartier sont également présents, le "jardin Angelo Giori" et les "jardins partagés du château Delattre".

À Frais-Marais se trouve le "jardin des Anciens" et le "jardin du Cœur" qui regroupent 14 parcelles de 100 à 200 m², un cabanon collectif équipé de deux cuves de récupération d'eau de pluie de 1 000 litres, un jardin pédagogique et une table forestière ; par ailleurs la cité des Peupliers peut maintenant profiter d'un nouveau site de 4 000 m².

Quant aux "jardins de la résidence Gayant", leur capacité a quasiment doublé ces dernières années pour atteindre 15 parcelles de 100 m².

Enfin, au faubourg de Béthune, sont cultivés "les Jardins de la Roseraie".

D'autres associations à vocation environnementale

Les amoureux de la nature peuvent satisfaire leur curiosité en adhérant à d'autres associations :

La Société d'horticulture du Douaisis organise des conférences, des démonstrations de taille d'arbres fruitiers et apporte une aide au concours des "maisons et jardins fleuris".



En partenariat avec le Symevad et l'association Toit et petits pois, Douai a mis en place le compostage partagé. Un site pilote a été choisi sur les bords de Scarpe, quai Auguste Bertin, dans les jardins des carrés Saint-Pierre. Trois gros bacs de bois y sont installés et accessibles aux habitants du quartier après inscription et signature d'une charte d'utilisation. Des panneaux explicatifs détaillent avec précision la façon de faire fonctionner au mieux ces bacs. Au bout de neuf mois, le compost sera utilisé dans des massifs ou carrés potagers à proximité. Cette mesure est appelée à s'étendre aux autres quartiers de la ville par le biais des habitants motivés et tentés par l'expérience.

Les amoureux des oiseaux peuvent adhérer à **La Gorge bleue**, la section locale de l'association Groupe ornithologique et naturaliste (GON) qui œuvre pour l'étude et la protection de la faune sauvage et de ses habitats dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au terme d'une convention de partenariat signée avec la ville, l'association assure le suivi ornithologique de sites (la réserve naturelle de Wagnonville, le domaine de la Chaumière ou certains parcs), ainsi que celui des arbres en ville. Des bilans annuels sont publiés et ont permis l'édition en 2005 d'un guide ornithologique des oiseaux nicheurs présents à Douai, atlas en cours de réactualisation.



La Ligue de Protection des Oiseaux est aussi un de nos partenaires de choix dans sa lutte pour la défense de la biodiversité. L'association a ainsi disposé en 2015 un nichoir pour accueillir des chouettes effraies dans le clocher de l'église de Frais-Marais. En décembre 2016, c'est un nichoir pour faucon pèlerin, figure emblématique de la nature sauvage, qui a trouvé place au sommet du beffroi. Le site de la collégiale Saint Pierre semblant être plus fréquenté par le faucon, un second nichoir a été confectionné et installé par le GON, début 2023, au sommet de son clocher.



La ville de Douai et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) poursuivent leur collaboration par la mise en place du programme "Plus de nature dans mon quartier". L'objectif global de ce programme est de mettre la nature au cœur de la société, des villes et de leurs habitants par le biais d'actions de sensibilisation, de préservation et d'intégration de la biodiversité dans les quartiers prioritaires de la ville. À Douai, le quartier de Frais-Marais a été désigné comme pilote d'application de ce nouveau programme. Anciens terrains de marais aujourd'hui asséchés, la thématique de l'eau s'est imposée d'elle-même. Les projets permettant de faire saisir aux habitants, de tout âge, l'importance vitale de cette ressource très précieuse en ces temps de réchauffement climatique, sont nombreux : cours oasis à l'école La Solitude, création d'une mare par et pour les habitants dans le quartier, et mise en place d'abreuvoirs et de systèmes de récupération de l'eau de pluie dans un jardin en vue d'une généralisation à tous les jardins.



Le refuge communautaire pour animaux le Lapin des champs et l'association l'Étoile de Lili œuvrent avec la ville de Douai à une politique ambitieuse de stérilisation des chats. En deux ans, ce sont plus de 450 animaux qui ont ainsi été traités, permettant de limiter les nuisances et les impacts sur la biodiversité.

En 2023, la ville de Douai travaille avec l'association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux (AERHO) afin de répondre aux problématiques posées par les pigeons en milieu urbain.

Des espaces et vergers à partager

Pour tous les citoyens vivant dans des logements sans jardin, la ville permet, grâce au renfort d'associations de quartier, d'accéder tout de même à un petit lopin de terre pour l'exploiter à sa guise, suivant ainsi le précepte de Candide « il faut cultiver son jardin ».

Les carrés Saint-Pierre

La ville elle-même, disposant du terrain d'une ancienne clinique, a choisi de permettre aux riverains de le cultiver. Sont donc nés en juin 2015 les jardins éphémères des carrés Saint-Pierre, soit 1 600 m² situés quai Auguste Bertin et divisés en 52 parcelles potagères surélevées de 4 m² chacune et un grand carré partagé, le tout agrémenté d'arbustes à petits fruits. Les jardiniers ont à leur disposition deux carports permettant de s'abriter et d'accueillir 4 récupérateurs d'eau de pluie, 4 bancs, 4 jardinières accessibles à qui veut les entretenir ou profiter de la récolte. Le jardin est entouré d'une barrière en lattes de bois de châtaignier (ganivelle), elle-même ceinte d'une prairie fleurie ; la noue, large de 3 m, recueille l'excès d'eau. Le site accueille également un poulailler de 200 m² et un espace de stockage et de compostage des déchets verts.

Si, à l'exception du profilage de la noue et du raccordement au réseau d'eau, les travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville, la gestion des carrés Saint-Pierre est assurée par l'association Toit et petits pois, dont l'objectif initial est le partage de jardins privés que leurs propriétaires ne peuvent pas entretenir et que d'autres personnes cultivent.



Le verger communal et les jardins Descatoire

Sur le même modèle que les carrés Saint-Pierre, depuis 2019, une parcelle de 1 170 m², située entre le quai militaire et la Cité carrée (le long de la ligne SNCF) et dénommée les jardins Descatoire, accueille un verger communal. Les plantations ont eu lieu en décembre 2019 en présence des enfants de l'école douaisienne Jean-Jaurès. S'y épanouissent des pommiers, poiriers et arbustes à petits fruits tels que framboisiers, groseilliers et cassis.

Un soin tout particulier a été apporté au choix des variétés grâce à l'expertise du centre régional de ressources génétiques : ont été plantées des essences d'arbres et d'arbustes locaux garantissant une bonne résistance au climat de notre région, résistants aux maladies et promettant une récolte de fruits de qualité.

Le verger communal Descatoire est le fruit de la fructueuse collaboration entre la ville, le lycée Bio'Tech de Wagnonville, et des associations locales comme Toits et petits pois ou Les vergers de la Pévèle et de la Scarpe.

Six parcelles d'une superficie totale de 3 320 m² ont été également aménagées et confiées par convention de mise à disposition à l'association locale Toits et petits pois pour offrir de nouveaux jardins à des habitants en attente.



Douai une ville inscrite dans son territoire

Douaisis tourisme



La valorisation des espaces verts et du travail accompli en faveur de l'environnement passe aussi par le tourisme. C'est au rez-de-chaussée de l'hôtel du Dauphin, sis place d'Armes, que Douaisis tourisme (l'Office de tourisme de la communauté d'agglomération Douaisis aggro) accueille les personnes souhaitant assister à l'une des nombreuses visites proposées (visites à pied, en bateaux-promenades, à vélo, en trottinette...) à travers la ville.

Citons par exemple l'une de ses visites guidées, au parc Charles Bertin, se clôturant par une initiation bien-être offrant un bénéfique moment de déconnexion et de méditation avec des praticiens, notamment sophrologues.

Douaisis tourisme réalise également des visites à vélo à assistance électrique, comme le circuit "De parcs en jardins" qui passe dans les nombreux parcs de la ville : parc Charles Bertin, parc Charles Fenain, parc Jacques Vernier, jardin des plantes...

En 2023, Douaisis Tourisme emmènera aussi ses visiteurs en centre-ville, le long de la Scarpe et dans les parcs en trottinette électrique.

En partenariat avec la direction des Jardins et du cadre de vie, Douaisis tourisme a également édité des dépliants sur les parcs Charles Bertin, Charles Fenain et Jacques Vernier.

Les boucles de randonnées

En outre, afin de faire connaître et apprécier les richesses culturelles, environnementales et patrimoniales, le département du Nord et Douaisis agglo ont mis au point des boucles de randonnée. Cinq itinéraires concernent Douai :

- le circuit de la cité Gayant (3,5 ou 7 km),
- le circuit Au fil de la Scarpe (17 km),
- la boucle du Chemin des eaux (20 km),
- les canaux de Dorignies (8 ou 11 km),
- la croisée des chemins (20 km).



Depuis 2012 existe aussi un circuit, "Du canal à la Scarpe", né d'une coopération de la ville de Douai avec l'Éducation nationale et le Comité départemental de la randonnée pédestre, dans le cadre du projet « Un chemin, une école ».

Ces boucles de randonnée sont constituées en réseau permettant de se rendre d'un pôle de nature à un autre d'une façon plus écologique et durable. Le parc Jacques Vernier tient une place particulière dans ce réseau : il est le point de convergence du réseau de boucles communautaires.

Pour ce faire, diverses dispositions ont été prises :

- plantation de haies, création de mares, aménagements écologiques le long des sentiers,
- mise en place de mobiliers, haltes, aires de pique-nique,
- amélioration du revêtement pour sécuriser les déplacements,
- aménagement de la portion douaisienne de la « Véloroute du Bassin minier », itinéraire national.
- étude réalisée par Douaisis agglo préalable à l'installation d'un réseau points-nœuds.

Depuis janvier 2022, des dispositions sont également prises pour conforter la vocation utilitaire de ces boucles à travers la mise en œuvre du plan modes doux de Douaisis agglo, l'objectif étant d'inciter au changement durable des pratiques de mobilité sur le territoire.

La trame verte et bleue

La mise en liaison de ces pôles de nature est une composante essentielle du maillage de la trame verte et bleue voulue par Douaisis agglo pour répondre aux enjeux du développement durable. S'il faut valoriser ces cœurs de nature, il convient au préalable de les préserver et de les renforcer. Les relier ensuite par des corridors écologiques permet le déplacement et la survie des espèces.

Douaisis Agglo poursuit d'ailleurs ses actions de sensibilisation à la biodiversité lors de rendez-vous de "l'agenda vert" et met ainsi l'accent sur la place des espaces verts publics et privés dans le maillage de la trame verte et bleue. Les RDV Jardins proposés dans cet agenda vert sont ainsi l'occasion de sensibiliser les habitants aux techniques de jardinage au naturel et d'inciter à la réduction des produits phytosanitaires. Quand il s'agit d'espaces verts communaux douaisiens la démarche se fait en partenariat avec la direction des jardins et du cadre de vie.



La crise sanitaire s'éloigne, il était temps. Après cette période inédite et un peu traumatisante, les Douaisiennes et Douaisiens se sont réappropriés notre espace public, nos parcs, nos jardins familiaux tout ce qui fait que nous aimons notre ville.

D'autres défis nous attendent, c'est tout le sens de la délibération cadre sur la transition écologique votée dès le début de ce mandat.

Le changement climatique nous oblige à renforcer la présence du végétal dans la ville, planter des arbres, lutter contre les îlots de chaleur, tout en continuant de travailler autour de nos atouts (présence de la Scarpe, parcs urbains, patrimoine)

Bien entendu ce travail nécessaire n'a de sens que s'il est partagé avec les habitantes et habitants. Il est donc indispensable d'impliquer chaque citoyen (conseils de quartiers, écoles, centres sociaux...), que ce soit pour l'élaboration d'une aire de jeux, la conception d'une cour d'école oasis, la plantation d'une micro-forêt pédagogique, la valorisation de nos espaces naturels...

La concertation et la pédagogie nous permettront d'entraîner l'ensemble de nos concitoyens dans cette indispensable et vertueuse transition écologique.

Cette brochure pour moi est l'occasion de saluer le travail mené par la direction jardins et cadre de vie et ses agents qui œuvrent au quotidien à la qualité de notre environnement mais aussi de remercier l'ensemble des services municipaux qui chacun dans sa spécialité contribue à rendre la ville de Douai toujours plus accueillante et rayonnante.

Et "naturellement" : bienvenue à Douai !

Jean-Christophe LECLERCQ
Adjoint délégué au cadre de vie
et à la condition animale



Conception, réalisation et impression : Ville de Douai

Crédits photos : Ville de Douai - AD Langlet - Douaisis Tourisme - Groupe ornithologique et naturaliste



douai.fr   